

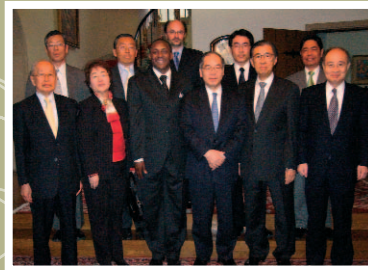
Rapport annuel 2006



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Signature d'un mémorandum d'accord avec M. J. Diouf, Directeur général de la FAO



Délégation de haut niveau, Japon



S.E. M. H. Fakhro, Ministre de l'industrie et du commerce de Bahreïn, avec des diplômés du 15^e Programme de promotion de l'entreprénariat et des entreprises



Rencontre avec S.E. M^{me} M. Bachelet, Présidente du Chili



M. Yumkella avec S.E. M^{me} Wieczorek-Zeul, Ministre du développement, et S.E. M. l'Ambassadeur K. P. Gottwald, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'ONUDI



Rencontre avec S.E. M. M. Singh, Premier Ministre indien



Rencontre avec S.E. M. R. Prodi, Premier ministre italien



M. Yumkella avec M. W. Clinton, ancien Président des États-Unis d'Amérique



17^e Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI 17)



Rencontre avec M. Rhodri Morgan, Premier Ministre du Pays de Galles, et M. Hilary Benn, Secrétaire d'État britannique au développement international



10^e Foire internationale chinoise pour le commerce et l'investissement

RAPPORT ANNUEL 2006

Conseil du développement industriel,
trente-troisième session

Comité des programmes et des budgets,
vingt-troisième session



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne, 2007

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

ISSN 1020-766X

Distr.
GÉNÉRALE

IDB.33/2-PBC.23/2
21 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

AVANT-PROPOS

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) occupe une place particulière dans le système des Nations Unies: c'est la seule organisation qui s'est fixé comme objectif de promouvoir la création de richesses par l'industrie manufacturière, domaine dans lequel elle s'emploie essentiellement à encourager le développement du secteur des petites et moyennes entreprises, principal créateur de richesses dans la plupart des pays en développement. Pour améliorer les niveaux de vie grâce à des entreprises internationalement compétitives et écologiquement viables, l'Organisation a créé, au sein du système des Nations Unies, le plus large portefeuille de projets relatifs au renforcement des capacités commerciales, et elle joue un rôle de premier plan, entre autres, dans l'application du Protocole de Montréal relatif à l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

Les réformes en cours pour faire du système des Nations Unies un moteur encore plus pertinent de développement, d'assistance humanitaire et de viabilité écologique, exigent également que l'Organisation des Nations Unies (ONU) fasse mieux passer son message pour se ménager un large appui auprès de nombreux partenaires de développement. En parlant de réforme, l'ONUDI, comme le montre le présent document, est à l'avant-garde. Pour accroître sa visibilité, elle pourrait par exemple rendre son *Rapport annuel*, texte de référence sur sa performance, accessible à un public plus large. Cela aidera ainsi à mettre en évidence la contribution qu'elle apporte par ses activités de base à la réalisation des objectifs internationaux en matière de développement. Cette contribution, si elle va de soi pour ceux qui travaillent au sein de l'Organisation, n'est souvent pas reconnue par le monde extérieur.

Le *Rapport annuel* commence par un message du Directeur général, Kandeh K. Yumkella. Le chapitre 2 passe brièvement l'année en revue, avec comme point de départ une manifestation majeure, la célébration du quarantième anniversaire de l'ONUDI en tant qu'organisme des Nations Unies. Suit une vue d'ensemble de la gestion de la coopération technique, de la mobilisation des fonds, des réformes administratives, des activités de sensibilisation visant à faire mieux connaître l'Organisation et des efforts qu'elle déploie pour renforcer la coopération sur le terrain avec d'autres organismes du système des Nations Unies et des partenaires qui n'en font pas partie. Le chapitre 3 porte sur le cadre plus large dans lequel l'Organisation coopère avec d'autres organismes des Nations Unies: la réforme de l'ONU et le rôle très actif que joue l'ONUDI dans ce contexte. Les chapitres 4 à 8 donnent une vue d'ensemble des opérations de l'ONUDI sur le terrain. Le CD-ROM joint au présent rapport contient des appendices qui donnent des chiffres détaillés sur les activités de coopération technique. Pour ceux qui ne connaissent pas les activités de l'Organisation, un bref descriptif des principes qui les guident est peut-être utile.

L'assistance que fournit l'Organisation repose sur deux fonctions essentielles et trois priorités thématiques.

Fonctions essentielles:

- Faire office de **forum mondial** et, à cet effet, produire et diffuser des connaissances sur l'industrie, et offrir une tribune pour tous les acteurs des secteurs public et privé;
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes de **coopération technique** qui viennent à l'appui des efforts de développement industriel menés par ses clients.

Priorités thématiques:

- **Atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives**, en promouvant l'industrie, notamment les petites et moyennes entreprises dans les régions moins développées, l'accent étant mis sur la création d'emplois, la génération de revenus et le renforcement des capacités institutionnelles;
- **Renforcement des capacités commerciales**, en aidant les pays à développer leurs capacités productives et commerciales, y compris leur capacité à se conformer aux normes des marchés internationaux;
- **Environnement et énergie**, en promouvant l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle et les sources d'énergie renouvelables, en particulier dans les zones rurales, et en appuyant d'autres activités en vue du développement industriel durable.

Les deux fonctions essentielles sont à la fois complémentaires et indissociables: d'une part, l'ONUDI peut faire profiter les décideurs et d'autres acteurs de l'expérience qu'elle a acquise dans le cadre de ses activités de coopération technique; d'autre part, ses travaux d'analyse permettent de déterminer les domaines dans lesquels la coopération technique aura le plus grand impact. En raison des liens complexes entre les questions de développement, les programmes et les projets dépassent souvent le cadre des priorités thématiques.

Les fonctions essentielles et les priorités thématiques se concrétisent sous forme de huit modules de services:

1. Gouvernance industrielle et statistiques
2. Promotion des investissements et de la technologie
3. Compétitivité industrielle et commerce
4. Développement du secteur privé
5. Agro-industries
6. Énergie durable et changements climatiques
7. Protocole de Montréal
8. Gestion de l'environnement

Les services peuvent tous être combinés dans des programmes intégrés ou des cadres généraux de services, ou être incorporés à des projets autonomes.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Avant-propos.....	<i>iii</i>
Chapitre 1. Message du Directeur général.....	2
Chapitre 2. Bilan de l'année écoulée.....	4
A. Le quarantième anniversaire de l'ONUDI.....	5
B. Gestion de la coopération technique.....	8
C. Mobilisation de fonds et coopération technique (montants nets approuvés et projets réalisés).....	10
D. Réformes administratives.....	13
E. Gestion des ressources humaines.....	14
F. Mettre davantage l'accent sur les priorités thématiques.....	16
G. Coopération avec d'autres organismes et acteurs.....	17
H. Sensibilisation.....	23
I. Examen triennal complet.....	26
Chapitre 3. Promotion de la réforme de l'Organisation des Nations Unies et renforcement de l'impact sur le terrain.....	28
A. Vers une meilleure coopération technique.....	29
B. Réforme de l'ONU: <i>Unis dans l'action</i>	29
C. L'ONUDI et la réforme de l'ONU.....	31
Chapitre 4. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives.....	36
A. La clef de la réduction de la pauvreté: le développement des entreprises industrielles.....	37
B. Amélioration de l'environnement économique et des cadres politiques et institutionnels.....	37
C. Promotion de l'entreprenariat et alliances d'entreprises.....	39
D. Appui sectoriel à l'agro-industrie.....	42
Chapitre 5. Renforcement des capacités commerciales.....	44
A. Être compétitif, se conformer aux normes et se connecter aux marchés.....	45
B. Créer des industries compétitives.....	45
C. Satisfaire à la conformité aux exigences du marché.....	48
D. Coopération interinstitutions.....	50

Chapitre 6.	Environnement et énergie.....	52
	A. Vers des modes de production et de consommation durables.....	53
	B. Encourager l'utilisation rationnelle des ressources.....	53
	C. Éliminer l'utilisation de matériaux dangereux et toxiques.....	55
	D. Développer au maximum le recyclage.....	57
	E. Promouvoir les sources d'énergie renouvelable.....	58
	F. De la vente de produits à la vente de services de produits.....	59
	G. Réduction de la pollution industrielle et gestion des déchets.....	59
Chapitre 7.	Questions et programmes transversaux.....	60
	A. La coopération Sud-Sud et les pays les moins avancés.....	61
	B. Coordination des programmes de sécurité humaine.....	64
	C. Recherche et statistiques.....	65
Chapitre 8.	Quelques descriptifs de programmes.....	68
	A. Augmenter la production de textiles en fibres de camélidés en Bolivie.....	69
	B. Programme de promotion de la qualité au Bangladesh.....	71
	C. Programme régional sur la responsabilité sociale des entreprises en Europe centrale et orientale.....	72
	D. Réseau africain de promotion des investissements.....	74
	E. Préviation technologique en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants.....	77
	F. Location de produits chimiques.....	79
	G. Formulation conjointe d'une stratégie industrielle pour l'Arabie saoudite.....	81
Généralités sur l'ONUDI.....		84
	A. Taille et structure de l'Organisation.....	84
	B. Objectif primordial de l'Organisation.....	84
	C. Organes directeurs.....	85
	D. Principaux documents d'orientation.....	86
	E. L'ONUDI dans le monde.....	87
	F. Budget et coopération technique.....	88
États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel....		89
Organigramme de l'ONUDI.....		90
Liste des abréviations.....		91
Appendices sur CD-ROM		



Le Directeur général prononçant son allocution à l'occasion du quarantième anniversaire de l'ONUDI

1 | Message du Directeur général

Le développement ne peut être durable que lorsque les pauvres en sont les principaux bénéficiaires. C'est pourquoi le grand défi, pour la communauté internationale, est d'améliorer l'existence de ceux qui vivent dans la pauvreté. C'est à la fois moralement juste et dans l'intérêt bien compris des plus riches et des plus puissants. Pour dire les choses simplement, un monde plus juste sera aussi un monde plus stable et plus pacifique.

Le *Rapport annuel 2006* indique comment le travail accompli par l'ONUDI pour promouvoir le développement industriel durable a contribué aux efforts déployés dans le monde pour réduire la pauvreté et atteindre les autres objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que les réformes menées au sein et en dehors de l'Organisation fassent l'objet d'importants chapitres, je ne les considère pas comme une fin en soi – mais plutôt comme un moyen de renforcer l'impact positif des programmes de l'ONUDI sur la vie des gens dans les pays en développement. Si je peux dire avec fierté que l'ONUDI est, pour beaucoup, à l'avant-garde des efforts de réforme des Nations Unies, cette fierté vient de la ferme conviction que ces réformes nous aideront à améliorer nos prestations. Dans le même esprit, notre approche positive du renforcement de la cohérence du système des Nations Unies en 2006 a été guidée par la conviction que, s'il est mis en œuvre correctement, il aura un plus grand retentissement au niveau des pays.

En 2010 il y aura dans les pays en développement plus de 700 millions de personnes de plus en âge de travailler qu'en 2005. Si les possibilités de gagner leur vie ne s'améliorent

pas, elles ne pourront guère réaliser leur potentiel. Certaines, n'en doutons pas, se couperont d'une société qui, à leurs yeux, les aura abandonnées. Les conséquences sont évidentes, aussi est-il d'autant plus important que nous nous attachions à créer des richesses et des emplois dans les pays en développement et les pays en transition, y compris dans ceux qui sortent d'un conflit. Dans cette perspective, il est urgent de procurer des emplois aux jeunes.

L'ONUDI est convaincue que le seul moyen de créer les emplois nécessaires est de promouvoir le développement d'un secteur privé dynamique. Nous mettons l'accent sur les petites et moyennes entreprises, car elles sont, dans les pays en développement, les principales créatrices d'emplois. Que nous cherchions à accroître le potentiel d'exportation des entreprises – dans le cadre du renforcement des capacités commerciales – ou à former des femmes entrepreneurs, notre objectif est de faciliter la création d'emplois et de richesses. Nous y sommes parvenus grâce à un certain nombre de programmes qui ont porté leurs fruits, mais il faut faire davantage encore.

En plus des dimensions économiques et sociales du développement durable, il en est une pour laquelle l'ONUDI apporte aussi sa contribution – je veux parler de la sauvegarde de l'environnement. De tous les défis auxquels nous serons confrontés dans les années qui viennent, il en est peu – y en a-t-il même? – qui aient autant de facettes et soient aussi complexes que le changement climatique. Il faut aider l'industrie – gros émetteur de gaz à effet de serre et d'autres polluants – à réduire son impact sur l'environnement et, en même temps, à devenir plus compétitive. Notre travail dans le domaine de l'environnement et de l'énergie vise directement ces activités.

Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la coopération régionale. La coopération Sud-Sud est de plus en plus considérée comme un élément important de la coopération internationale. À mesure que les pays du Sud renforcent leurs compétences et leurs moyens, ils ont à la fois la volonté et la capacité de les transférer à d'autres pays. Le lancement de la nouvelle initiative de l'ONUDI sur la coopération Sud-Sud en 2006 aidera beaucoup les pays en développement et les pays en transition à mieux travailler ensemble, grâce à l'échange d'expériences sur les actions menées, le transfert de technologie et la promotion des flux d'investissements Sud-Sud.

Cette année l'ONUDI a fait des progrès sensibles dans l'exécution de son mandat. La continuité programmatique est allée de pair avec de nouvelles initiatives, et les taux soutenus d'exécution des projets de coopération technique se sont accompagnés de niveaux de qualité élevés. Notre stratégie de "croissance de qualité" pourra s'appuyer dans les années qui viennent sur une base solide.

J'espère que vous trouverez le *Rapport annuel* sur notre travail en 2006 à la fois informatif et stimulant. Je suis convaincu que lorsque nous rédigerons le *Rapport annuel* pour 2007, nous aurons à dire des choses plus passionnantes encore.





2

Bilan de l'année écoulée

L'ONUDI est prête à relever quarante autres années de défis dans le domaine du développement industriel.



A. Le quarantième anniversaire de l'ONUDI

Une occasion de célébrer et d'apprendre

L'année 2006 a été marquée par les manifestations du quarantième anniversaire de l'ONUDI, qui sont un élément important du travail que mène l'Organisation pour accroître sa visibilité et faire mieux connaître ses activités. La principale cérémonie commémorative, organisée en collaboration avec le Ministère fédéral des affaires étrangères autrichien et la ville de Vienne, s'est déroulée dans la matinée du 28 novembre 2006. Plus de 1 200 invités, parmi lesquels les dirigeants d'autres organisations sises à Vienne ainsi que les ambassadeurs itinérants, les retraités et les membres du personnel de l'ONUDI, se sont réunis à l'Austria Center Vienna pour rendre hommage à l'Organisation. Le programme a été entrecoupé d'interludes musicaux donnés par divers artistes internationaux, et une exposition spéciale intitulée "UNIDO Value Added – Investment, Business and Partnerships" a été organisée.

Dans son discours d'ouverture de la cérémonie du matin, le Directeur général a présenté cet anniversaire comme une occasion d'apprendre et de célébrer. Le Président de la République du Monténégro, État Membre le plus récent de l'ONUDI, a ensuite évoqué l'utilité de l'Organisation tant pour les pays en développement que pour les économies en transition. Son allocution a été suivie d'un petit film présentant brièvement les trois priorités thématiques de l'Organisation – atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales et énergie et environnement. Dans de courtes déclarations, des représentants de haut niveau de l'Autriche et d'autres personnalités ont insisté sur l'importante contribution du pays hôte aux activités de l'ONUDI et souligné la capacité de l'Organisation à s'adapter rapidement aux évolutions du contexte international. Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne a lu un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies saluant le rôle très utile que l'ONUDI joue dans la lutte contre la pauvreté et la faim, la protection de l'environnement et l'aide aux pays en développement pour leur permettre de se doter des moyens de profiter des échanges mondiaux.

Regarder en arrière ...

Cette cérémonie devrait être aussi l'occasion de dresser un bilan et c'est pourquoi elle a été marquée par les discours de quatre anciens chefs de secrétariat de l'ONUDI qui ont fait l'honneur aux participants de livrer leur point de vue personnel sur l'histoire et le travail de l'Organisation. Le premier orateur, M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de 1975 à 1985, a noté que, par sa capacité à s'adapter à un modèle de développement en constante évolution, l'ONUDI a jusqu'à ce jour permis à sa mission en faveur de l'Afrique et des autres pays en développement de garder tout son sens. Le premier Directeur général, Monsieur l'Ambassadeur Domingo L. Siazon Jr., s'est reporté à l'année 1985, qui a été riche

en événements et qui a vu l'ONUDI accéder au rang d'institution spécialisée disposant de son propre budget et de sa propre structure décisionnelle. L'Ambassadeur Mauricio de Maria y Campos, successeur de M. Siazon et Directeur général de 1993 à 1997, a parlé des défis qui ont marqué ses années à la tête de l'Organisation et du maintien de sa place en tant qu'institution spécialisée. M. Carlos Magariños, Directeur général de 1997 à 2005, a mis l'accent sur les très bons résultats obtenus par l'ONUDI dans le renforcement des capacités commerciales des pays en développement.

... et aller de l'avant

Après les orateurs qui ont donné un aperçu du passé de l'ONUDI, le Directeur général actuel, Kandeh K. Yumkella, s'est concentré sur son avenir rempli de défis mais prometteur. Il a commencé son discours en soulignant à quel point le passé et le présent conditionnaient cet avenir. Il a rappelé certaines des réalisations qui avaient marqué les 40 années d'existence de l'Organisation, comme sa participation à la conception du plan-cadre industriel de la Malaisie; son rôle de pionnier dans l'application du Protocole de Montréal; son soutien à la Foire internationale du commerce et de l'investissement de la Chine dont le nombre de participants est passé, en dix ans, de 300 à 17 000; et son aide au Centre international pour la technologie de fabrication de pointe de Bangalore (Inde).

Le Directeur général a également insisté sur le travail actuel de l'Organisation sur ses trois priorités thématiques. En raison d'une évolution de plus en plus rapide du contexte international, la mission de l'ONUDI est encore plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 40 ans. L'avenir sera dominé par la promotion de technologies durables et propres pour la création de richesses dans les pays en développement. C'est pourquoi l'ONUDI accordera une importance toute particulière aux technologies "vertes" dans les années à venir.



Un des temps forts de la cérémonie:
M^{me} Nomathemba Smiley Divindenz et son chœur interprétant "My African Dream".

Avant de clore la cérémonie du matin, le Directeur général a procédé à la remise au personnel des récompenses pour états de service exceptionnels dans les catégories suivantes: états de services régulièrement exemplaires, innovation et meilleurs services extérieurs. Au total, 26 agents des services généraux, administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont été récompensés individuellement ou par équipe.

Discussions de groupe: productivité, commerce et énergie

Dans l'après-midi, un forum a été consacré aux principaux défis que l'ONUDI devrait probablement affronter à l'avenir et aux actions possibles pour les relever. Les discussions de groupe, inspirées de celles de Davos, étaient basées sur les priorités thématiques et animées par Todd Benjamin, chef de la rubrique financière de Cable News Network (CNN). En ouvrant le débat, le Directeur général a insisté sur l'importance de l'interaction et de l'innovation et le besoin d'une mondialisation à visage humain. Peter Sutherland, Président de British Petroleum et ambassadeur itinérant de l'ONUDI, a ensuite évoqué les nombreuses manières dont les principaux défis, comme la dégradation des écosystèmes, les pénuries alimentaires et la pauvreté, étaient liés entre eux et demandé instamment à ce que des mesures concrètes soient prises, en particulier en matière d'efficacité énergétique, de réduction des émissions et de changement climatique.

Le premier groupe de discussion s'est concentré sur l'augmentation de la productivité et la création d'emplois socialement incluant par le biais du commerce. Il est parvenu à la conclusion que l'ONUDI, en partenariat avec d'autres organisations, aidait beaucoup les pays en développement à relever ces défis afin qu'ils atteignent leurs objectifs de développement. Il a toutefois estimé que l'Organisation pouvait faire encore plus, en particulier en termes d'amélioration de la qualité, de services consultatifs, d'élaboration des principes d'action, de partenariats entre les secteurs public et privé et de soutien au niveau des entreprises.

Le deuxième groupe s'est penché sur l'importance de l'énergie pour la croissance économique et son impact sur l'environnement. L'ONUDI a été félicitée pour ses activités et a été exhortée à conserver son approche novatrice dans ce domaine, facilitant le partage de connaissances et d'expériences à l'échelle mondiale et encourageant le dialogue sur la durabilité entre tous les acteurs du développement aux niveaux tant national qu'international.

Lors de la clôture des discussions de groupe, le Directeur général a souligné le besoin d'agir de manière collective et intégrée pour atténuer la pauvreté et il a souligné le rôle essentiel que l'ONUDI jouait dans le débat actuel sur la cohérence du système des Nations Unies.

L'ONUDI a été fière de pouvoir retransmettre en direct l'ensemble de la manifestation grâce à l'utilisation de technologies de pointe, ce qui a permis à ses bureaux et à ses partenaires du monde entier de suivre les célébrations au moment même où elles se

déroulaient. Les discours et des extraits vidéos peuvent être regardés sur le site de l'Organisation à l'adresse suivante: <http://www.unido.org/>.

Prête pour les quarante années à venir

La célébration du quarantième anniversaire marquée par une atmosphère unique et mémorable et la participation de nombreux représentants d'États Membres et d'autres organisations internationales ainsi que de membres du personnel et de retraités a été un succès éclatant. Cette manifestation a permis de resserrer les liens avec les partenaires de l'ONUDI et de mieux faire comprendre le travail de cette dernière. L'Organisation est désormais prête à relever de futurs défis en matière de développement industriel.

B. Gestion de la coopération technique

Un meilleur mécanisme d'examen et d'approbation

Après la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle en février, un Comité d'approbation des programmes a été créé en remplacement des quatre comités d'approbation thématiques précédents, et a commencé à fonctionner en avril. Toutes les unités chargées de l'élaboration des programmes et des activités d'exécution y sont représentées, de même que le Groupe de l'évaluation et le Groupe consultatif sur la qualité (voir ci-dessous) qui donneront des avis pour assurer la conformité des propositions de coopération technique soumises au Comité aux Lignes directrices pour les programmes et projets de coopération technique.

La nouvelle structure permet de rationaliser et de simplifier encore plus les processus internes d'approbation. Elle favorise par ailleurs une approche plus cohérente et harmonisée de l'approbation des programmes et des projets de coopération technique élaborés sur la base des Lignes directrices et des autres procédures opérationnelles et instructions administratives applicables. Une version actualisée des Lignes directrices, qui tient mieux compte de la nouvelle structure et des trois priorités thématiques, est parue en août¹. Après mise au point et édition, elle sera distribuée dans tous les bureaux. Plus facile à consulter, elle fournira de nombreuses orientations sur la gestion des programmes et des projets de coopération technique tout en définissant clairement les responsabilités, les pouvoirs et les obligations de rendre des comptes pour chaque étape du cycle des projets de coopération technique.

Activités du Comité d'approbation des programmes

Compétent pour toutes les priorités thématiques, le Comité d'approbation des programmes examine et approuve les programmes et projets de l'ONUDI et alloue des fonds pour les

¹DG AI.17Rev.1.

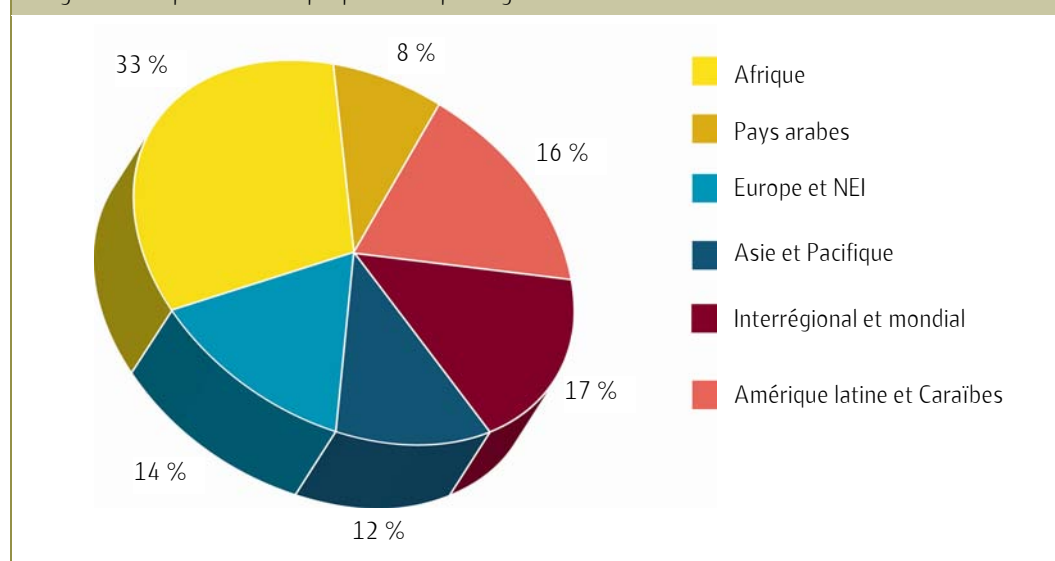
propositions de coopération technique en appliquant les paramètres fixés par le Conseil exécutif. Il alloue aussi des ressources pour finaliser des documents et pour mener des activités de mobilisation de fonds.

Le Comité d'approbation des programmes tient des réunions toutes les deux semaines. En 2006, il s'est réuni 20 fois et a examiné 207 descriptifs de programme et de projet. Le taux d'approbation général de ces propositions a été de 79 %. Seuls 9 % de celles qui ont été présentées n'ont pas été approuvées, le plus souvent parce qu'il existait de sérieuses réserves quant à leur adéquation avec les priorités et les domaines thématiques de l'ONUDI. Le tableau 1 et la figure 1 ventilent les propositions par type de décision et par région. Les chiffres portent à la fois sur les descriptifs complets de projet et sur les propositions préliminaires sous forme de relevés récapitulatifs des services. Environ un tiers des documents examinés portaient sur les activités de coopération technique en faveur de l'Afrique.

Tableau 1. Décisions du Comité d'approbation des programmes sur les propositions reçues en 2006

	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Approuvées	164	79
Décision reportée	10	5
Resoumission demandée	15	7
Refusées	18	9
Total	207	100

Figure 1. Répartition des propositions par région



Groupe consultatif sur la qualité

Le Groupe consultatif sur la qualité se compose de deux fonctionnaires permanents et d'un représentant pour chacune des trois priorités thématiques (atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales et énergie et environnement) de la Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique. En 2006 il a examiné 145 nouveaux programmes et projets de coopération technique sous forme de propositions préliminaires ou de concepts, tels que relevés récapitulatifs des services, formulaires de sélection des programmes et autres notes conceptuelles (77), descriptifs de projets (65) et programmes intégrés (3), et discuté avec les soumettants.

La procédure, décrite en détail dans les Lignes directrices, est destinée à contribuer à l'amélioration continue des activités de coopération technique de l'Organisation, en particulier pour ce qui est de la conception des descriptifs de programme et de projet, des modalités de mise en œuvre des programmes et des projets et de l'incorporation de mécanismes adéquats de suivi, de communication d'informations et d'évaluation dans toutes les activités liées à la coopération technique. Sur la base des résultats de ce processus, le Groupe consultatif sur la qualité élabore des notes consultatives destinées aux membres du Comité d'approbation des programmes qui examinent les propositions.

Les avis du Groupe consultatif devraient non seulement permettre d'améliorer la qualité des activités de coopération technique de l'Organisation en termes de pertinence et de durabilité, mais contribuer aussi de manière indirecte mais efficace à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement² dans les pays qui bénéficient de l'aide de l'ONUDI.

C. Mobilisation de fonds et coopération technique (montants nets approuvés et projets réalisés)

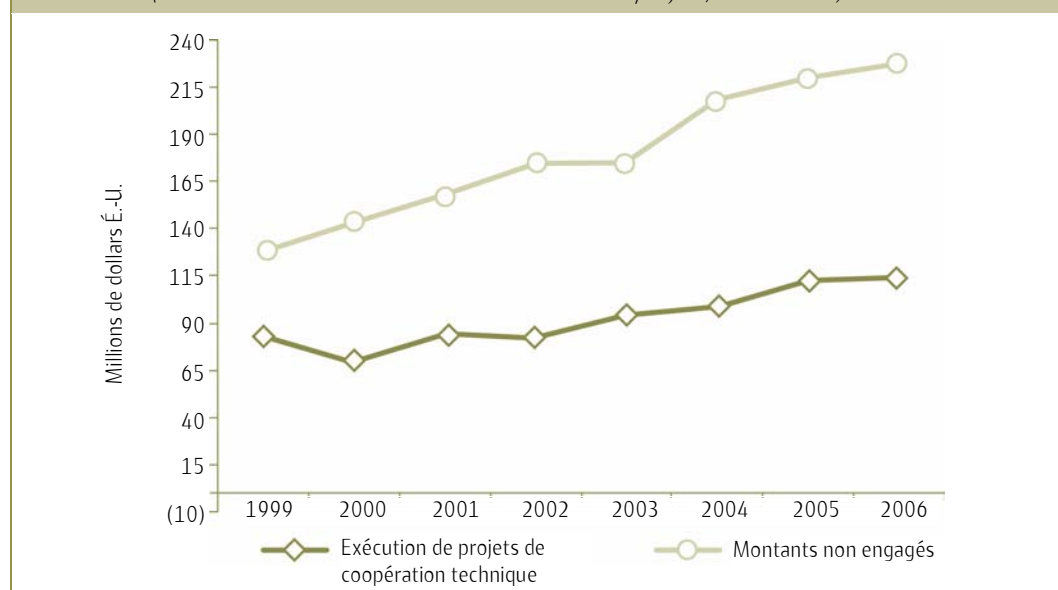
Coopération technique : montants nets approuvés et projets réalisés

Le montant net approuvé pour les projets et programmes de coopération technique, toutes sources de financement confondues s'est élevé à 104,4 millions de dollars des États-Unis, soit 24 millions de moins qu'en 2005. Cette différence s'explique entièrement par l'annulation, à l'initiative de l'ONUDI, d'un projet qui avait été approuvé en 2005 par le Fonds d'affectation spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq, et le report à 2007 des versements pour un projet important dont la mise en œuvre est plus lente que prévue. Sans ces deux événements ponctuels, les montants approuvés auraient été d'environ 120 millions de dollars en 2005 et en 2006. Mais par ailleurs, le montant des versements à venir dus en vertu d'accords déjà signés (non comptabilisés ci-dessus) a augmenté de 17,1 millions au cours de l'année, ce qui explique que les fonds

²Voir <http://www.un.org/millenniumgoals/>

mobilisés aient atteint 121,9 millions de dollars au total. Étant donné que ce montant dépasse le taux d'exécution annuel, qui était de 113,7 millions, l'augmentation graduelle du portefeuille de projets et de programmes, actuellement de 227,4 millions (début 2007), favorisera une augmentation continue des niveaux d'exécution dans les années à venir.

Figure 2. Coopération technique de l'ONUDI
(Total des fonds mobilisés et des exécutions de projets, 1999-2006)



Mobilisation de fonds

La coopération technique est principalement financée par les contributions volontaires des pays et des organismes donateurs, et aussi par des fonds multilatéraux et, dans une certaine mesure, par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). De même qu'en 2005, la grande importance accordée aux priorités du développement mondial et la présentation plus claire des programmes de l'ONUDI pour répondre à ces priorités continuent d'avoir un effet très positif sur la mobilisation des fonds, en particulier auprès des donateurs gouvernementaux. Cette tendance devrait se poursuivre, avec une coopération plus étroite sur les priorités thématiques avec chaque donateur.

Parmi les priorités thématiques, ce sont l'environnement et l'énergie qui ont attiré la plus grosse part des financements avec 60,9 millions de dollars. Viennent ensuite le renforcement des capacités commerciales avec 27,4 millions, puis la réduction de la pauvreté, comprenant la plupart des activités liées à la coordination des programmes de sécurité humaine, avec 13,6 millions. Sans l'annulation du projet qui devait être financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Iraq, le chiffre aurait été de 19,6 millions. Les financements mobilisés pour les programmes intégrés et les cadres généraux de services pour différents pays, dans lesquels les services de l'ONUDI sont

fournis en bloc, ont représenté 21,2 millions, sans compter les dépenses d'appui. Ce chiffre est inférieur à celui des années précédentes, mais la soumission aux donateurs d'un grand nombre de programmes intégrés reformulés, ou de nouvelles phases de ces programmes, devrait faire augmenter ce chiffre en 2007.

Le financement en provenance de sources gouvernementales a atteint 55,1 millions de dollars (dépenses d'appui incluses), compte tenu de l'annulation du projet du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Iraq et du report du versement mentionné dans la section précédente. Le contributeur le plus important reste l'Italie (10 millions de dollars), suivie de la Suisse (8,2 millions de dollars), du Japon (5,7 millions de dollars), de la Norvège (4,2 millions de dollars) et de la Slovénie (2,4 millions de dollars). Parmi les autres principaux donateurs gouvernementaux, on comptait en 2006, l'Allemagne, l'Autriche, la France, le Rwanda et la Commission européenne (CE), avec 1 million de dollars chacun ou plus. La contribution du Rwanda a permis de financer un projet de création de minicentrales hydroélectriques dans ce pays. Les divers fonds d'affectation spéciale de l'Organisation des Nations Unies financent des projets de sortie de crise en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie, ces deux derniers projets étant relatifs à l'aide aux réfugiés. Le Ghana, l'Ouganda et le Sri Lanka ont bénéficié de trois projets dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine financé par le Japon. L'appendice B montre la répartition par région et par sujet des montants approuvés au titre du Fonds de développement industriel et des fonds d'affectation spéciale.

Dans le domaine de l'environnement, le financement du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est élevé à 34,7 millions de dollars et les montants approuvés au titre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à 15,2 millions de dollars (sur les contributions italiennes et japonaises mentionnées ci-dessus, environ 5 millions ont aussi été consacrés à la mise en œuvre du Protocole de Montréal).

Deux faits nouveaux importants intervenus en 2006 devraient donner lieu à un nouvel apport de fonds considérable en 2007-2008.

Le premier est lié à la décision du FEM d'autoriser un accès direct à toutes les organisations remplissant les conditions requises pour recevoir des financements dans leur domaine de spécialisation. Pour l'ONUDI, cela devrait entraîner l'approbation de montants considérables au titre du programme sur les polluants organiques persistants, dans lequel d'importants travaux préliminaires ont été réalisés avec l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre pour plus de 40 pays. Il convient de noter que de tels projets nécessiteront de gros cofinancements par des tiers, en particulier pour les projets dans les pays les moins avancés (PMA).

Le deuxième fait important découle de la nouvelle approche adoptée par l'Union européenne pour la coopération avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en particulier au niveau sous-régional. Dans le cadre des nouveaux accords de

partenariat économique (APE), des programmes de coopération technique ambitieux sont actuellement élaborés, comprenant d'importantes composantes pour renforcer les capacités commerciales des pays. En raison de son action passée et actuelle dans le cadre de programmes similaires, l'ONUDI a été invitée par les commissions économiques régionales et la CE à participer à la formulation de ces composantes, qui devraient apporter des financements non négligeables. Étant donné que les programmes de la CE qu'il appartiendra à l'ONUDI de mettre en œuvre doivent être cofinancés, ils devraient fournir aux donateurs bilatéraux une excellente occasion de participer à des programmes d'une grande portée politique.

Cette année a également vu la première contribution substantielle d'un groupe de nouveaux donateurs européens. Comme mentionné ci-dessus, la Slovénie est devenue un donateur important après la signature d'un accord-cadre avec l'ONUDI pour faciliter cette coopération. Plusieurs autres pays ont aussi commencé à financer des activités spécifiques et on prévoit que ce groupe augmentera encore ses contributions en 2007.

D. Réformes administratives

Un certain nombre de réformes administratives ont été menées pour que l'ONUDI soit mieux à même de remplir sa mission. Elles ont toutes permis d'améliorer l'efficacité et l'efficience et ont souvent pris la forme d'une décentralisation de l'autorité doublée d'un renforcement du contrôle et de l'évaluation.

Ces réformes comprennent la rotation du personnel aux postes de direction, une planification plus précise du renouvellement des effectifs et un réexamen des procédures d'achat, du recrutement du personnel de projet et des systèmes de gestion des connaissances. De meilleurs arrangements comptables et financiers ont été introduits. La planification en vue de l'adoption, décidée par les organes délibérants, des Normes comptables internationales du secteur public par l'ensemble des organismes des Nations Unies d'ici à janvier 2010 est bien avancée. Ces normes devront permettre aux dirigeants de disposer de meilleures informations pour prendre leurs décisions. De plus, un nouveau système de planification des ressources remplacera l'actuel Système intégré de gestion de l'ONU, et l'ONUDI a pris les premières mesures pour l'instaurer. Enfin, un nouveau bureau a été ouvert à Bruxelles pour que l'ONUDI soit mieux à même de lancer et administrer des projets financés par l'Union européenne (UE).

Pour pouvoir mesurer avec plus de précision les résultats de l'ONUDI, on affine actuellement son système de gestion axée sur les résultats en profitant de l'expérience accumulée par d'autres organismes du système des Nations Unies. Afin d'arriver à une meilleure harmonisation dans ce domaine, le Comité de haut niveau sur la gestion et le Comité de haut niveau chargé des programmes ont créé un groupe de travail commun aux travaux duquel l'Organisation participe activement.

E. Gestion des ressources humaines

Examen de la gestion des ressources humaines de l'ONUDI

La stratégie de gestion des ressources humaines de l'Organisation fait l'objet d'un examen approfondi qui a nécessité des consultations prolongées, auxquelles participait un groupe d'étude chargé par le Directeur général de réexaminer les systèmes de gestion des ressources humaines de l'Organisation. En outre, un groupe de directeurs des ressources humaines en activité ou retraités venant du secteur privé et d'organisations internationales a été invité par le Directeur général à examiner la stratégie de l'ONUDI en matière de ressources humaines.

Ce processus de consultation a servi de base aux recommandations présentées par le groupe d'étude au Conseil exécutif. Ayant été approuvées par le Conseil exécutif, la plupart des recommandations ont été mises en œuvre, ou le sont actuellement. Les recommandations approuvées seront prises en compte dans un cadre général de gestion des ressources humaines, en cours d'élaboration.

Un examen complet des compétences disponibles au regard des besoins actuels et futurs de l'Organisation, qui visait à déterminer les déficits de qualifications essentielles, en particulier dans les nouveaux secteurs de croissance, a fourni à l'ONUDI une base solide pour effectuer de manière plus ciblée les recrutements nécessaires. Par conséquent, 71 postes de la catégorie des administrateurs ont fait l'objet d'un avis de vacance, et 39 postes ont été pourvus.

L'Organisation a également introduit de meilleures méthodes de sélection concurrentielle des candidats fondées sur les techniques d'évaluation les plus performantes. Celles-ci comprennent un test écrit, une présentation aux administrateurs du service recrutant et des entretiens structurés. Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été très positifs.

Nouvelle politique de mobilité sur le terrain

Une nouvelle politique de mobilité sur le terrain, tirant profit des meilleures pratiques utilisées par d'autres organismes des Nations Unies et des institutions de développement, a été adoptée pour renforcer la présence de l'ONUDI³ sur le terrain. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 3.C.

Organisation des carrières

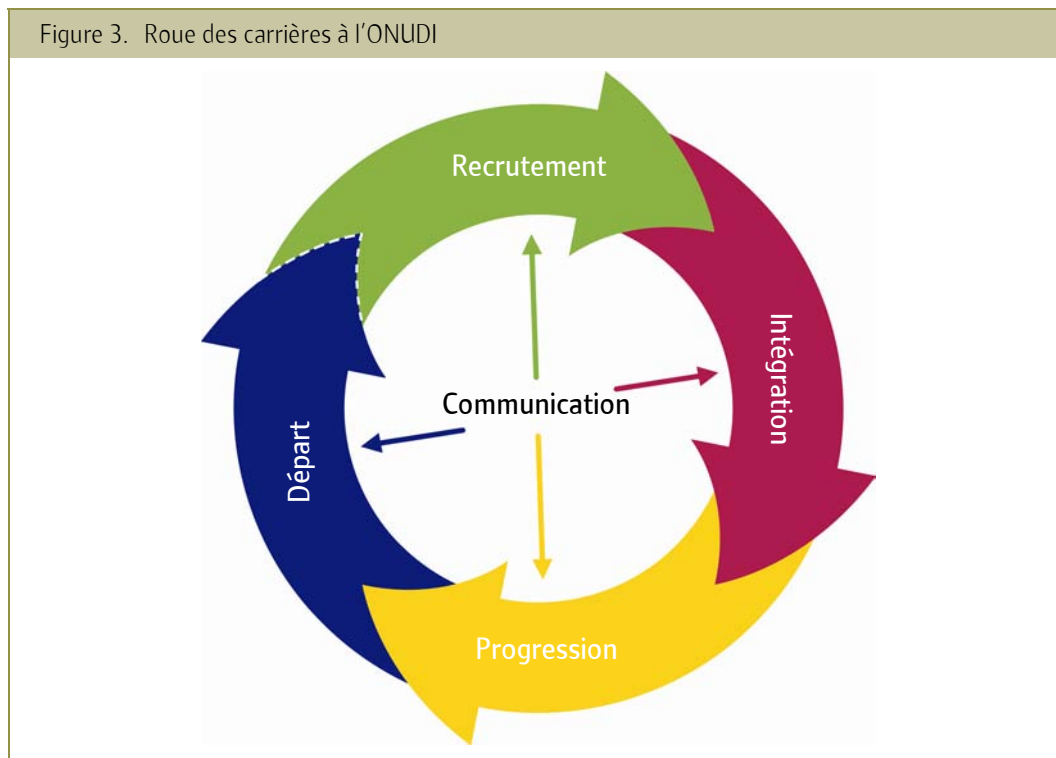
L'Organisation a élargi les possibilités de carrière pour son personnel grâce à sa politique de mobilité sur le terrain et aux avis de vacance de postes publiés au Siège. Au cours de l'année considérée, 53 fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion.

³UNIDO/DGB/(M).97.

En outre, pour renforcer les compétences du personnel, les différentes unités administratives de l'ONUDI ont été priées de fournir des informations sur les besoins de perfectionnement individuels et collectifs de leurs collaborateurs. Un plan consolidé de qualification pour l'Organisation fondé sur ces informations a été présenté au Directeur général pour examen et approbation.

Outre le nouveau programme d'initiation pour le personnel des bureaux extérieurs, d'autres programmes visant à accroître les compétences professionnelles ont été organisés dans des domaines comme l'analyse du cadre logique, la gestion axée sur les résultats et la communication. À la suite de l'approbation par le Conseil exécutif, des travaux préliminaires ont été engagés sur un programme de perfectionnement des cadres à l'intention des hauts fonctionnaires et cadres supérieurs.

Figure 3. Roue des carrières à l'ONUDI



À l'occasion des manifestations du quarantième anniversaire de l'ONUDI, le Directeur général a souligné l'importance qu'il attachait aux prestations des membres du personnel. Comme mentionné plus haut au chapitre 2.A., un certain nombre de fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des services généraux ont été récompensés pour états de service exceptionnels. En outre, 27 autres fonctionnaires ont été récompensés dans le cadre du système ordinaire de récompense du mérite pour leurs excellents résultats.

Évaluation du comportement professionnel

L'action menée pour développer l'évaluation du comportement professionnel en y intégrant l'approche fondée sur la gestion axée sur les résultats s'est poursuivie. Le cycle

d'évaluation des fonctionnaires a changé, allant désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce qui l'aligne sur le programme de travail de l'Organisation et simplifiera la gestion axée sur les résultats, puisque le plan de travail des services peut être subdivisé jusqu'au niveau des objectifs individuels des fonctionnaires.

Deux groupes de travail chargés de recommander des indicateurs de performance améliorés pour les fonctionnaires des services techniques et des bureaux extérieurs ont été créés.

Communication

Le Directeur général a souligné à plusieurs reprises que la circulation efficace des informations au sein de l'Organisation était nécessaire pour favoriser l'esprit d'équipe et le partage d'informations. Outre la communication directe avec les fonctionnaires sur les questions d'orientation générale et de gestion par les voies administratives ordinaires, le Directeur général a adopté la pratique de communiquer directement avec les fonctionnaires par courrier électronique. Il a également introduit le "Dialogue avec le Directeur général", dans lequel des fonctionnaires choisis au hasard le rencontrent sans ordre du jour établi pour donner leurs impressions sur toute question de leur choix.

Enfin, en vue de répondre aux plaintes du personnel, le Directeur général a également créé un comité sur les mécanismes de règlement des différends et de médiation. Ses tâches sont les suivantes:

- Examiner le système interne d'administration de la justice (pour répondre aux plaintes par les voies officielles) et les mécanismes informels de règlement des différends;
- Formuler des recommandations sur les stratégies et mécanismes servant à répondre aux plaintes et à régler les conflits sur le lieu de travail, en tenant compte des mécanismes et meilleures pratiques d'autres organisations.

F. Mettre davantage l'accent sur les priorités thématiques

S'appuyant sur les réformes importantes opérées ces dernières années, l'ONUDI s'est employée à mieux cadrer ses services, pour améliorer ses capacités techniques et rendre ses services d'appui et son administration plus performants. Les pays les moins avancés (PMA) et l'Afrique restent la principale cible géographique. S'agissant des domaines d'action thématique, l'énergie et le changement climatique retiennent une attention de plus en plus grande. Dans ce contexte, l'Organisation a pris des mesures pour avoir directement accès aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ce qui facilitera le transfert de technologies propres à réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Un examen approfondi des programmes intégrés a été entrepris. Les programmes intégrés, résultat essentiel des réformes antérieures de l'Organisation, ont déclenché un processus qui permet de mieux cadrer la coopération technique sur le terrain en concentrant ses

services sur des objectifs clairement définis et en mettant à profit la complémentarité des services de l'ONUDI. À la suite de l'examen des programmes, les programmes intégrés sont progressivement éliminés, rationalisés ou renforcés dans certains pays, alors qu'un nouvel ensemble de programmes intégrés sera lancé dans différents pays en 2007.

Les programmes intégrés nouveaux et révisés profiteront de la définition plus nette des trois priorités thématiques de l'ONUDI – réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales, et environnement et énergie. En 2006, les progrès les plus importants ont été réalisés dans le domaine de la réduction de la pauvreté, où l'intégration accrue dans les chaînes de valeur mondiales a été retenue comme concept fédérateur pour les divers services. Cette orientation plus précise est le résultat d'analyses et de discussions approfondies qui ont eu lieu à la première retraite thématique de l'ONUDI jamais tenue, à laquelle participaient des cadres dirigeants de l'ONUDI et des fonctionnaires de trois services techniques.

G. Coopération avec d'autres organismes et acteurs

Pour relever plus efficacement les principaux défis mondiaux, il faut une coopération plus étroite entre les organismes des Nations Unies. Le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies, qui prépare le terrain pour une plus grande cohérence au sein du système, sera examiné au chapitre 3. Dans l'intervalle, l'ONUDI a pris des mesures pour coopérer avec les autres organismes des Nations Unies et des acteurs à l'extérieur du système des Nations Unies, afin d'accroître l'impact de l'assistance au développement.

L'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD et son évaluation

Un étape importante vers une plus grande coopération interinstitutions a été la signature, en septembre 2004, de l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD. Les deux organismes ont également conclu un plan-cadre complémentaire de programmes conjoints de coopération technique entre l'ONUDI et le PNUD pour l'expansion du secteur privé.

En principe, l'ONUDI devrait être présente dans chacun de ses pays clients pour superviser ses activités, les coordonner avec d'autres organismes et fournir des informations à son Siège à Vienne. Toutefois, les ressources disponibles ne le permettent pas. D'autre part, le PNUD a une très grande présence sur le terrain. L'Accord, qui vise à combiner les atouts des deux organismes grâce à la coopération dans un certain nombre de domaines, en privilégiant le développement du secteur privé, est à l'origine d'un nouveau type de représentation hors Siège – le comptoir de l'ONUDI. Des comptoirs devaient être créés au sein des bureaux de pays du PNUD dans 15 pays au cours d'une période pilote de deux ans, avec un objectif à long terme allant jusqu'à 80 pays. Le dialogue au niveau national a débouché sur la formulation de nouveaux programmes conjoints d'expansion du secteur privé. Les pouvoirs publics et les partenaires du secteur privé des pays où les deux organismes sont actifs profitent de l'Accord grâce à des services et des programmes plus efficaces et de meilleure qualité.

Une évaluation conjointe de l'Accord a été menée de juin à septembre 2006⁴. À ce moment, 13 comptoirs de l'ONUDI avaient été créés (voir figure 4) et dotés de fonctionnaires qualifiés recrutés au niveau local et appelés chefs des opérations de l'ONUDI. L'évaluation a porté sur les progrès accomplis et les recommandations visent à développer encore ou ajuster la coopération sur le terrain et la coordination des programmes.



L'évaluation a conclu que de nets progrès avaient été réalisés dans trois domaines:

- Programmes conjoints: 33 de ces programmes sont en cours d'élaboration, pour un montant total d'environ 80 millions de dollars. Le volume financier total des 14 programmes élaborés au titre du plan-cadre s'élève à 52,6 millions de dollars;
- Projets et programmes de l'ONUDI: 42 programmes sont en cours d'élaboration, pour un montant total d'environ 30 millions de dollars. Les montants réels dépendront du succès de la mobilisation de ressources.
- Visibilité de l'ONUDI au sein des programmes des Nations Unies: les nouveaux projets et programmes l'ont considérablement améliorée, compte tenu de la période relativement courte, entre neuf et dix-huit mois, qui s'est écoulée entre la signature de l'Accord et le moment auquel les comptoirs ont commencé à fonctionner.

Cependant, la mobilisation de ressources est restée bien en deçà des attentes, ce qui affectera le recouvrement des coûts. Il semble improbable que les recettes provenant de la mise en œuvre compensent les coûts des comptoirs comme le prévoit l'Accord. Les différences de gestion et de domaine d'intérêt en matière d'expansion du secteur privé ont

⁴Groupe de l'évaluation de l'ONUDI – Bureau de l'évaluation du PNUD, *Évaluation conjointe – phase pilote de l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD*, Vienne 2006.

posé également de graves problèmes. Il n'y a pas eu de stratégie, prise de décisions, supervision ou résolution de problèmes communs. Globalement, cependant, l'Accord a été un succès. Il est recommandé non seulement qu'il faut poursuivre son application pendant la période initiale prévue de cinq ans, mais aussi que la coopération devrait être étendue pour couvrir, outre l'expansion du secteur privé, d'autres domaines comme l'environnement et l'énergie, en améliorant la gestion et la mise en œuvre conjointes, ainsi que le mode de financement des comptoirs.

Les principales leçons de l'évaluation peuvent être résumées comme suit:

- Les facteurs déterminants du succès ont été une tradition de coopération, des priorités partagées ainsi qu'un engagement et une vision stratégique au plus haut niveau;
- L'intérêt continu des parties prenantes et les orientations formulées par les États Membres sont essentiels pour lancer le processus de coopération et le continuer. Toutefois, la coopération n'entraîne pas automatiquement un soutien financier;
- L'innovation et le changement nécessitent des ressources et le pays hôte et les organisations participantes doivent se rendre compte que les avantages potentiels dépassent de loin la valeur financière des projets et programmes. Si l'ambition se limite à la génération de revenus pour certains organismes, le pays risque de perdre des avantages en termes de conseils, d'accès aux connaissances et d'établissement de réseaux;
- Malgré les rigidités organisationnelles, la collaboration au niveau national peut réduire les barrières dressées par des cultures d'organisation différentes, améliorer la compréhension mutuelle et conduire à un soutien plus efficace au niveau des pays.

L'Administrateur du PNUD et le Directeur général de l'ONUDI ont souscrit pleinement aux conclusions de l'évaluation dans une réponse conjointe des directions des deux organisations⁵ et sont convenus de ce qui suit:

- Poursuivre la collaboration, avec des modifications;
- Mettre sur pied un groupe de travail qui sera chargé de gérer l'application de l'accord de coopération;
- S'employer à faire passer à 30 le nombre des comptoirs de l'ONUDI d'ici à la fin de 2009, tout en maintenant la représentation actuelle de l'ONUDI sur le terrain;
- Mettre au point un mécanisme de financement durable pour les comptoirs de l'ONUDI;
- Redoubler d'efforts pour travailler ensemble sur le développement du secteur privé et d'autres projets et programmes, notamment par la mobilisation conjointe de fonds.

⁵Documents IDB.32/11 et IDB.32/14.

Le 1^{er} décembre, le Conseil a examiné les éléments visés dans la réponse conjointe et prié le Directeur général, en consultation avec les États Membres, entre autres dispositions, de poursuivre l'application de l'Accord de coopération pendant la période de cinq ans prévue⁶.

En poursuivant l'application de l'Accord, les deux organisations veilleront à en assurer la cohérence avec les initiatives plus larges de réforme du système des Nations Unies au niveau des pays.

Autres partenariats pour le développement

Bien que l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD se distingue comme une initiative particulièrement importante en faveur de la cohérence de l'aide au développement, l'ONUDI renforce également ses partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et acteurs à l'extérieur du système des Nations Unies pour atteindre de manière plus systématique les objectifs partagés.

L'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont signé un mémorandum d'accord en vertu duquel l'ONUDI détachera des fonctionnaires auprès de la FAO afin de resserrer les liens entre les deux organisations. Les projets de coopération technique dans certains domaines qui peuvent tirer parti d'activités complémentaires des deux organisations – transformation industrielle de produits agricoles et biocarburants commercialement compétitifs – auront un impact bien plus grand que les projets individuels ou isolés. La FAO participe également au Programme régional ONUDI/Organisation mondiale du commerce (OMC) en faveur du coton en Afrique. Exécuté en coopération avec l'Association cotonnière africaine et le Comité consultatif international du coton, ce programme, auquel participent 11 pays africains, devrait faire progresser les exportations de cet important produit africain de 20 à 40 % à moyen terme.

Au cours de la session du Conseil économique et social de juillet, l'ONUDI a lancé une initiative en faveur de l'emploi des jeunes lors d'une table ronde organisée à l'occasion d'un petit déjeuner ministériel offert par le Directeur général. Le Directeur général, l'économiste en chef de la Banque mondiale et le Directeur exécutif du Secteur de l'emploi du Bureau international du Travail (BIT) ont animé les discussions sur cette question. Une conférence de suivi a été prévue en 2007 et un programme de démonstration auquel participeront l'Union africaine, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, l'Organisation internationale du Travail et différents gouvernements et organismes sera exécuté en Afrique de l'Ouest. L'ONUDI espère qu'il s'agira du premier d'une série de programmes en faveur de l'emploi des jeunes qui tireront profit de l'amélioration de la cohérence et de la coopération interinstitutions.

⁶Décision IDB.32/Dec.6.

En vertu d'un accord que l'ONUDI et l'OMC ont conclu en 2003 pour aider neuf pays en développement à renforcer leurs capacités de production et d'exportation de biens compétitifs, un atelier a été organisé à l'intention des parties prenantes à l'action en faveur du développement de chaque pays, atelier au cours duquel les besoins en coopération technique ont été recensés. Les deux organisations ont également discuté sur la manière dont l'ONUDI, forte de sa présence sur le terrain, peut aider l'OMC en matière de prestation de services au niveau des pays. L'ONUDI se concentre sur le développement des capacités productives et de l'infrastructure pour assurer la conformité avec les exigences techniques; la tâche de l'OMC consiste à appuyer l'intégration des pays en question dans le système commercial mondial.

Les autres organismes des Nations Unies avec lesquels l'ONUDI coopère comprennent l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le PNUE, par exemple, a suggéré de coopérer dans le domaine du développement des biocarburants, de l'extension du rôle du réseau de centres nationaux pour une production plus propre de l'ONUDI et du PNUE à l'identification de projets prometteurs de lutte contre le changement climatique, qui seraient susceptibles d'être financés au titre du mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto, et de l'application de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.



M. Kandeh K. Yumkella, Directeur général, et M^{me} Gerri Elliott, Vice-Présidente chargée du secteur public à l'échelle mondiale au sein de Microsoft, signent un accord lors du Forum des leaders gouvernementaux organisé pour l'Afrique par Microsoft.

La coopération interinstitutions ne représente qu'un volet de la stratégie de l'ONUDI qui vise à accroître les effets de synergie grâce à des partenariats. La conclusion d'un nouvel accord avec Microsoft, par exemple, qui porte essentiellement sur les technologies de l'information et de la communication utilisées pour la formation à l'entrepreneuriat, la promotion de l'investissement et l'information des entreprises en Afrique subsaharienne,

montre que l'Organisation souhaite associer le secteur privé à son action. Dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI a l'éventail de projets le plus large du système des Nations Unies et participe à de nombreux partenariats avec les organismes des Nations Unies ainsi qu'avec d'autres organisations, l'Union européenne et divers pays donateurs.

L'ONUDI a noué des partenariats étroits avec des institutions financières telles que le Groupe de la Banque islamique de développement en signant, avec la Société islamique pour l'assurance des investissements et du crédit à l'exportation, un mémorandum d'accord portant sur la coopération dans le domaine des activités de promotion des investissements, des transferts de technologie et du renforcement des capacités institutionnelles. Par ailleurs, l'Unité pour la promotion des investissements de l'ONUDI en Jordanie a organisé au mois de juin, en collaboration avec le Conseil jordanien des investissements et sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Abdullah, le Forum jordanien des investissements et du commerce.

La coopération Sud-Sud avec les partenaires institutionnels et commerciaux publics et privés des pays en développement est toutefois d'un intérêt particulier pour l'ONUDI. Ce concept n'est pas nouveau, mais son potentiel s'est considérablement accru par suite de progrès faits ces dernières années par plusieurs pays émergents, en particulier la Chine et l'Inde, et de l'accroissement des courants d'échange, de technologie et d'investissement entre les pays en développement.

L'ONUDI a pris ou envisage de prendre un certain nombre de nouvelles initiatives dans ce domaine. La plus importante concerne la mise en place de centres spécialisés pour la coopération Sud-Sud. Privilégiant les domaines dans lesquels le pays hôte ou certaines institutions de ce pays disposent de capacités technologiques ou industrielles bien développées, ces centres fourniront un appui technique aux entreprises ou institutions des pays moins avancés. En Inde, un centre de ce type a récemment commencé à fonctionner et un projet concernant un centre en Chine a été approuvé. Ces centres transféreront notamment du savoir-faire concernant les sources d'énergie renouvelables en vue de l'électrification rurale et à des fins productives (petites centrales hydroélectriques et énergie de la biomasse) à d'autres pays en développement. Pour des renseignements complémentaires sur le rôle de l'ONUDI dans la coopération Sud-Sud, voir le chapitre 7.A.

Outre la coopération technique, l'ONUDI a participé à différentes activités interinstitutions visant à favoriser une meilleure coordination de la coopération Sud-Sud. La participation de l'ONUDI à l'élaboration, coordonnée par le PNUD, du *Rapport Sud* est également abordée au chapitre 7.A. L'Organisation établit actuellement un rapport sur le rôle de l'industrie dans la coopération Sud-Sud, qui servira de cadre à la prise en compte des questions industrielles dans les activités de coopération Sud-Sud auxquelles de nombreux organismes participent au niveau des pays. Enfin, l'ONUDI a organisé en juin la quarantième réunion des présidents et coordonnateurs du Groupe des 77 et de la Chine, dont il est question à la section suivante.

H. Sensibilisation

Nouveaux efforts pour mieux faire connaître l'ONUDI

L'Organisation s'emploie à renforcer ses fonctions de forum mondial, qui englobent des activités de sensibilisation très variées, allant de la publicité à la participation à des initiatives à l'échelle des Nations Unies. À sa trente et unième session, tenue en juin, le Conseil du développement industriel a confirmé qu'il importait de mieux faire connaître l'ONUDI en adoptant la décision IDB.31/Dec.2, dans laquelle, entre autres dispositions, il préconisait "la fourniture accrue d'informations et le renforcement des activités de plaidoyer dans les grandes manifestations internationales auxquelles participe l'ONUDI et avec le concours des ambassadeurs de bonne volonté". Les fonctions de forum mondial seront aussi mieux reliées aux activités de coopération technique, afin d'appuyer l'action menée par l'ONUDI pour renforcer les opérations hors Siège décrites au chapitre 3.C.

L'Organisation y a donné suite en redoublant d'efforts pour délivrer son message et a intensifié sa participation aux grandes manifestations internationales. Dans cet ordre d'idées, l'événement le plus important a été la célébration du quarantième anniversaire de l'ONUDI en novembre, ce dont il a été rendu compte à la section A du présent chapitre. Cette initiative, parmi d'autres, aide à faire ressortir la contribution des activités centrales de l'ONUDI à la réalisation des objectifs internationaux en matière de développement.

Mieux délivrer le message de l'ONUDI

Pour mieux délivrer son message et accroître sa visibilité, l'ONUDI fera appel aux services d'un spécialiste de la sensibilisation du public. En outre, d'importantes publications sont rendues plus accessibles et informatives. Le présent document constitue un effort pour rendre accessible à un public plus large un document sur les résultats obtenus par l'ONUDI, établi à l'intention des organes délibérants. Un autre exemple est le *Rapport sur le développement industriel*: cette publication phare sera améliorée quant à son style et à sa substance. Des politiques et procédures nouvelles ont été arrêtées pour les publications techniques, et un nouvel organe des publications chargé d'examiner et d'approuver ces documents est actuellement créé. Le site Internet de l'ONUDI sera complètement revu début 2007.

L'effort de sensibilisation et de visibilité influe également sur la circulation d'informations dans le travail quotidien de l'ONUDI. La méthode d'établissement du programme et du budget est actuellement perfectionnée. Au lieu d'associer les ressources à des unités administratives statiques, on indiquera comment les ressources de l'Organisation sont utilisées pour atteindre des objectifs généraux. Les États Membres pourront ainsi voir le lien entre le financement et l'impact, plutôt que simplement associer le financement à des objets de dépense comme le personnel, les frais de voyage ou l'équipement. Parallèlement, l'ONUDI continuera à préciser les indicateurs de résultat de sorte que des résultats spécifiques plus concrets pourront être mesurés et présentés aux États Membres. Des ressources plus importantes ont été affectées à ce domaine pour sensibiliser le public aux activités de l'ONUDI en appui au développement.

Une dernière activité ayant accru la visibilité de l'Organisation en 2006 mérite une mention particulière. Il s'agit d'une campagne soutenue que le Directeur général et les hauts responsables ont lancée pour expliquer comment l'ONUDI envisageait les prochaines années. Indiquant que l'Organisation avait procédé avec succès à des réformes approfondies, mais qu'il fallait maintenant consolider ces réformes et élargir le champ d'action, le message a été diffusé par différentes voies. Les représentants de l'Organisation ont notamment profité de la présence d'un nombre important de dirigeants du monde à la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en octobre, pour établir et entretenir des contacts visant à faire avancer la cause de l'ONUDI. Grâce à cette campagne, les nouveaux plans, orientations et priorités de l'ONUDI ont été communiqués clairement pendant la première année de la nouvelle direction – élément essentiel pour les efforts de mobilisation d'un appui international.

Sensibilisation lors de manifestations internationales importantes

Parmi les activités de sensibilisation que l'ONUDI a entreprises dans le cadre de réunions internationales importantes, une manifestation se détache: la quarantième réunion des présidents et coordonnateurs du Groupe des 77 et de la Chine, tenue en juin. Il s'agissait d'un événement important pour faire avancer la coopération Sud-Sud, auquel ont assisté un certain nombre d'organismes de développement appartenant ou non au système des Nations Unies comme l'AIEA, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. La section de Vienne du Groupe des 77 et de la Chine a coorganisé la réunion. Les discussions ont surtout porté sur la nécessité de renforcer le système des Nations Unies, d'intensifier la coopération Sud-Sud, le renforcement des capacités commerciales et le programme énergie pour le développement et sur le rôle crucial que les institutions spécialisées jouent à cet égard. L'action que l'Organisation mène dans ces domaines a été mise en évidence, de même que la nécessité de la renforcer et d'accentuer la coopération avec d'autres organisations.

L'ONUDI a montré son intérêt pour les problèmes de l'énergie à la réunion ministérielle ibéro-américaine sur la sécurité énergétique en Amérique latine: les énergies renouvelables comme solution alternative durable, organisée en septembre. Cette réunion tenue à Montevideo (Uruguay) a été coorganisée par l'ONUDI, le Secrétariat du Sommet ibéro-américain et le Ministère uruguayen de l'industrie, de l'énergie et des mines. Les éléments clés ont été les échanges de vues sur la sécurité énergétique entre les ministères de l'énergie de la région et l'élaboration d'un programme régional de coopération sur les technologies d'exploitation des énergies renouvelables. L'un des principaux textes issus de la réunion a été une déclaration ministérielle soulignant que la coopération régionale était nécessaire pour utiliser l'énergie d'une manière plus rationnelle, accroître l'offre de sources d'énergie renouvelables et promouvoir le développement de la technologie et de la recherche dans ce domaine. La déclaration appuie une proposition de l'ONUDI appelant les gouvernements de la région à étudier la création d'un observatoire régional sur les sources d'énergie renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie. La déclaration a été transmise au Sommet ibéro-américain pour examen et discussions complémentaires sur les

questions de sécurité énergétique. Pour donner suite à la réunion ministérielle, une réunion qui sera consacrée aux énergies renouvelables à l'échelle mondiale se tiendra au Brésil en 2007.



Participants à la quarantième Réunion des présidents et des coordonnateurs du Groupe des 77 et de la Chine, au Memorial Plaza du Centre international de Vienne.

L'action que l'ONUDI mène pour faire de l'industrialisation un élément important de l'agenda mondial pour le développement a été mise en lumière à l'ouverture de la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, lorsque le Directeur général présentait un rapport sur la coopération pour le développement industriel⁷ en prenant la parole devant la Deuxième Commission, qui traite les questions économiques et financières. L'Assemblée générale a par la suite adopté une résolution⁸ faisant ressortir l'importance du développement industriel et confirmant l'importance et le mandat de l'Organisation en matière de coordination des activités relatives au développement industriel menées à l'échelle du système des Nations Unies.

Un autre événement important a été la troisième Conférence du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet III) qui s'est tenue à Johannesburg, organisée conjointement par l'ONUDI, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Ministère sud-africain du commerce et de l'industrie. La conférence avait pour but d'étudier les incidences de l'enquête sur les investisseurs étrangers en Afrique qui, exécutée par l'ONUDI en 2005, jetait un jour nouveau sur la nature et la dynamique de l'investissement direct étranger de pays du Sud en Afrique subsaharienne et fournissait aux pays une base pour la définition de meilleures stratégies permettant d'attirer les investissements directs étrangers. Les délibérations de la conférence ont débouché sur la formulation d'un programme régional de gouvernance des investissements propre à encourager les investissements et à créer un climat plus propice aux investissements en Afrique subsaharienne. Le réseau AfrIPANet fera l'objet d'un examen plus détaillé au chapitre 8.D.

⁷A/61/305.

⁸Résolution 61/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'ONUDI a participé à plusieurs autres manifestations internationales pour diffuser des informations sur les questions intéressant l'industrie. À la réunion ministérielle du Groupe des 77 sur la science et la technologie, par exemple, l'Organisation a présenté un document sur *les défis et les stratégies du développement de la science et de la technologie dans le Sud: rôle de l'ONUDI*. Elle a également organisé la dix-septième Conférence des ministres africains de l'industrie, qui s'est tenue au Caire en juin.

I. Examen triennal complet

L'examen triennal complet des activités opérationnelles permet à l'Assemblée générale des Nations Unies d'arrêter les grandes orientations de la coopération pour le développement à l'échelle du système des Nations Unies ainsi que les modalités au niveau des pays. Il appartient au Conseil économique et social d'aider à faire en sorte que ces grandes orientations soient mises en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies. Ces grandes orientations sont les suivantes:

- Intégrer les activités du système des Nations Unies dans les priorités et plans nationaux: contrôle national et participation des pays;
- Partenariat et appui au développement des capacités;
- Capacité du système des Nations Unies de contribuer aux résultats du développement;
- Réforme de l'Organisation des Nations Unies.

En 2006, le Conseil économique et social a entrepris un examen des progrès accomplis par le système des Nations Unies dans ces domaines. L'ONUDI a participé activement à l'établissement du rapport sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles⁹ et plusieurs services et unités de l'ONUDI y ont apporté des contributions importantes.

Un certain nombre d'activités opérationnelles de l'ONUDI ont été mentionnées spécialement dans le rapport:

- Contributions au renforcement des capacités grâce à divers mécanismes, dont les programmes intégrés et le renforcement des capacités nationales dans le contexte des accords multilatéraux sur l'environnement;
- Mise en place de réseaux mondiaux, de bourses de sous-traitance et de bourses de partenariat pour favoriser les transferts de technologie Sud-Sud;
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour favoriser la coopération internationale et les solutions reposant sur les TIC aux fins du développement de partenariats;
- Appui aux transferts de technologie.

⁹Résolution E/2006/14 du Conseil économique et social.

Pour ce qui est des progrès accomplis en ce qui concerne la cohérence, l'efficacité et la pertinence des activités opérationnelles de développement, le rapport a signalé la création des comptoirs de l'ONUDI en vertu de l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD ainsi que l'Initiative coton en faveur des pays africains prise par l'OMC et l'ONUDI dont il a déjà été question. L'appui technique de l'ONUDI au projet Mediterranean Exchange pour la promotion de l'investissement et de la technologie et pour la mise en réseau des informations entre l'Afrique et l'Asie, que le PNUD met en œuvre pour la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), a également été signalé. Les activités de l'Organisation relatives à la coopération Sud-Sud ont également retenu l'attention dans le rapport qui mentionnait notamment l'appui fourni au Centre régional africain de technologie.

On trouvera au chapitre suivant des renseignements plus détaillés sur les principales contributions que l'ONUDI a apportées à la mise en œuvre des orientations générales fixées pour l'examen triennal complet.



3 | Promotion de la réforme de l'Organisation des Nations Unies et renforcement de l'impact sur le terrain

L'impact sur le terrain a été nettement amélioré, et les implications pour la croissance industrielle et l'économie en général sont considérables.

A. Vers une meilleure coopération technique

D'importantes mesures ont été prises pour renforcer l'impact sur le terrain des activités de l'ONUDI et du système des Nations Unies dans son ensemble. Les progrès ont été considérables et ont eu une incidence profonde sur la coopération pour le développement, en particulier pour ce qui est de dynamiser la croissance industrielle et l'économie en général au niveau national.

L'ONUDI, qui a procédé à des réformes internes de grande ampleur et a compris qu'il est essentiel de mettre les ressources en commun et de renforcer les synergies pour accroître l'impact sur le développement, a soutenu très activement la réforme de l'ONU et s'est employée à promouvoir la cohérence des actions menées sur le terrain. En outre, elle a recentré ses activités de coopération technique, renforcé sa présence sur le terrain et rationalisé ses procédures administratives. Ses activités de coopération technique en tireront le plus grand profit, de même que sa contribution aux améliorations qu'il est prévu d'apporter aux activités de l'ensemble du système des Nations Unies.

B. Réforme de l'ONU: *Unis dans l'action*

Pour donner suite au Sommet mondial 2005, qui a réuni à New York les dirigeants du monde entier et a abouti à un consensus de portée considérable quant aux priorités de la communauté mondiale, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a mis en place un groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement, chargé d'étudier comment le système pourrait être restructuré afin de mieux aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres buts de développement convenus au niveau international, et comment il pourrait réagir plus efficacement aux grands problèmes mondiaux tels que la dégradation de l'environnement, les maladies infectieuses et les conflits armés.

Le titre du rapport présenté en novembre 2006, *Unis dans l'action*, renvoie au concept essentiel selon lequel l'ONU doit remédier à son morcellement et agir dans l'unité pour le développement et l'environnement, ainsi que dans le domaine de l'assistance humanitaire. Il faudra pour cela renforcer la détermination de ses nombreux organismes à coopérer pour mettre en œuvre une stratégie unifiée visant les mêmes objectifs.

Les principales recommandations du rapport sont les suivantes:

- Remplacer les programmes des différentes institutions des Nations Unies dans un même pays par un programme unique des Nations Unies pour ce pays, mis en œuvre par une équipe de pays unique et supervisé par un seul et même organe intergouvernemental chargé d'en contrôler l'exécution, le Conseil des Nations Unies pour le développement durable;
- Fournir l'assistance humanitaire dans le cadre d'un partenariat unique regroupant les Nations Unies, les gouvernements, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations non gouvernementales (ONG);
- Créer un système unique fort pour la protection de l'environnement mondial ayant pour centre d'excellence le Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- Œuvrer pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre d'une entité unique forte;
- Mettre en place un cadre précis de promotion et de protection des droits de l'homme, au centre duquel se trouverait le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Ces objectifs doivent être réalisés dans un délai de cinq ans. Pour y parvenir, il faudra changer la manière dont est géré et financé le système des Nations Unies. Il est proposé dans le rapport de créer un groupe des politiques et des activités de développement des Nations Unies rassemblant les compétences de tous les organismes en matière de développement. Le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), qui regroupe les dirigeants des organismes membres, devrait continuer à diriger le processus de réforme des pratiques de fonctionnement de l'ONU et à demander avec insistance l'entière compatibilité de la planification des ressources humaines et financières, des services communs et des évaluations entre les différents organismes en vue de promouvoir la cohérence. La transparence et la responsabilité doivent être renforcées par la mise en place d'un mécanisme d'évaluation à l'échelle du système d'ici à 2008. Enfin, les fonds mis à disposition par les donateurs devraient être de plus en plus concentrés sur le programme unique de pays.

L'application des recommandations est vue dans le rapport comme un premier pas vers une plus grande cohérence du système des Nations Unies qui permettra à celui-ci d'agir de façon encore plus efficace en faveur du développement, de la sécurité humaine et de l'environnement.

C. L'ONUDI et la réforme de l'ONU

Consultations et observations sur *Unis dans l'action*

L'ONUDI, qui a été réformée pour répondre aux mêmes problèmes que ceux dont il est actuellement débattu à l'échelle des Nations Unies dans leur ensemble, est par bien des aspects en avance sur ce débat, et peut apporter un certain nombre d'enseignements précieux à la démarche visant à rendre le système cohérent et économiquement rationnel. Depuis le lancement de la réforme de l'ONU par le Secrétaire général en 2005, l'ONUDI en a vigoureusement défendu les objectifs. Les hauts responsables de l'Organisation ont participé activement à toutes les sessions du CCS, du Comité de haut niveau chargé des programmes, du Comité de haut niveau sur la gestion et du comité directeur du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD).

En 2006, l'Organisation a accueilli les consultations thématiques de Vienne sur le rôle du système de coordonnateurs résidents du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système. L'approche adoptée par l'ONUDI pour favoriser la cohérence va dans le sens des grandes recommandations formulées par le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système dans son rapport final, et peut se résumer de la manière suivante:

- Recentrer les activités et les aligner sur les buts de développement convenus au niveau international;
- Forger des alliances avec les partenaires pour renforcer les synergies;
- Encourager activement la coopération interinstitutions dans le domaine des priorités thématiques, en particulier sous les auspices du CCS;
- Regrouper les activités au niveau des pays;
- Améliorer continuellement la qualité et l'efficacité de l'exécution des programmes;
- Harmoniser les pratiques de fonctionnement avec celles du reste du système des Nations Unies.

L'ONUDI a été très active dans l'ensemble de ces domaines, comme le montrent le chapitre 2 et les sections suivantes.

De plus, l'Organisation a présenté une note sur l'intégration par la spécialisation au sein du système des Nations Unies, dans laquelle elle faisait valoir que, pour renforcer la cohérence à l'échelle du système, il convenait de répartir clairement les tâches entre les organismes des Nations Unies, le PNUD assurant la direction du système de coordonnateurs résidents et les autres organisations intervenant chacune dans son domaine de spécialisation.



M^{me} Ruth Jacoby, Directrice générale de la coopération au développement au Ministère suédois des affaires étrangères et Présidente des consultations du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies tenues à Vienne, avec M. Adnan Amin, Directeur exécutif du secrétariat du Groupe d'experts et M. Kandeh K. Yumkella, Directeur général de l'ONUDI.

S'agissant de l'approche du programme, du bureau et du budget uniques, un certain nombre de questions doivent encore être résolues si l'on veut obtenir des résultats optimaux. Le programme unique devrait être contrôlé et dirigé par le pays concerné; les plans nationaux et les priorités des donateurs devraient être harmonisés; et toute la palette des compétences dont dispose le système des Nations Unies devrait être mise à contribution. Le partenariat entre le PNUD et le PNUE pour la lutte contre le changement climatique devrait rester ouvert à la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, surtout ceux qui disposent de compétences spécialisées dans le domaine de l'environnement. Le budget unique nécessite un système de financement pluriannuel adéquat, stable et prévisible. Dans ce contexte, il faut étudier les possibilités d'attirer de nouvelles ressources pour le développement. Le bureau unique, tout en contribuant à la cohérence des opérations, devrait permettre aux institutions spécialisées d'adopter la solution la plus économique pour leurs activités de terrain. Enfin, le rôle du CCS devrait être renforcé. L'ONUDI est déterminée à apporter sa contribution à la résolution de ces questions et à faire avancer l'idée d'un programme unique des Nations Unies par pays.

Favoriser la cohérence entre organismes sur le terrain

Outre les contributions à la réforme de l'ONU évoquées plus haut, l'ONUDI a participé à plusieurs activités interinstitutions apparentées. Elle a lancé une initiative spéciale pour la cohérence à l'échelle du système en créant l'Équipe spéciale sur le développement économique à la demande du Comité de haut niveau chargé des programmes. Cette équipe a pour tâche d'établir un cadre commun pour l'action collective des différents organismes

en vue de la croissance économique prolongée, qui est un aspect clef des efforts déployés à l'échelle du système pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement¹. En juin, le Comité de haut niveau chargé des programmes a accepté la proposition de l'ONUDI tendant à axer les activités sur le renforcement des capacités commerciales et, en septembre, l'ONUDI a réuni un groupe de travail pour mettre en marche ce processus. À cette réunion, à laquelle ont participé dix organismes des Nations Unies œuvrant dans le domaine du commerce et du développement, il a été convenu qu'il était nécessaire de développer la coopération pour améliorer la cohérence à l'échelle du système dans ce domaine thématique. La première étape consistera à élaborer un guide décrivant les différents services proposés par les organismes des Nations Unies dans le domaine du renforcement des capacités commerciales. L'ONUDI coordonne actuellement l'élaboration et la publication de ce guide, qui constituera ensuite le point de départ des nouvelles activités de l'Équipe spéciale sur le développement économique visant à rendre plus cohérents les services de renforcement des capacités commerciales.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé une initiative analogue sous les auspices du Comité de haut niveau chargé des programmes, sur le thème de l'emploi et du travail décent. Elle élabore, avec la participation de l'ONUDI, un jeu d'outils qui permettra aux organismes de développement du système des Nations Unies de mieux intégrer la question de l'emploi et du travail décent dans leurs programmes et projets. L'ONUDI veut sensibiliser davantage son personnel, et en particulier les gestionnaires de projet, à cette question. Cela devrait également se traduire par des politiques organisationnelles et des projets de coopération visant à promouvoir les normes de travail arrêtées par l'ONU et à renforcer les efforts déployés par l'Organisation dans les domaines de la création d'emplois, des conditions de travail et des autres principes du travail décent.

Renforcement de la présence sur le terrain

La cohérence à l'échelle du système requiert une forte présence de l'ONUDI sur le terrain. Comme on l'a vu au chapitre 2.G, le resserrement de la coopération avec le PNUD est important à cet égard. L'Organisation a en outre mis en place une nouvelle politique de mobilité sur le terrain détaillée et transparente², qui s'appuie sur les meilleures pratiques des autres institutions de développement et organismes des Nations Unies. Cette politique, qui concerne l'affectation ou la réaffectation sur le terrain du personnel recruté sur le plan international pour répondre aux besoins fonctionnels de l'Organisation, prévoit un ensemble complet de mesures d'incitation pour que le service sur le terrain devienne un choix de carrière gratifiant et professionnellement enrichissant.

¹Voir le Rapport du Comité de haut niveau chargé des programmes sur les travaux de sa neuvième session (CEB/2005/4, 21 mars 2005).

²UNIDO/DGB/(M).97.

Le Directeur général a pourvu au total 26 postes d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur dans différents lieux d'affectation hors siège. Alors que le taux de vacance de postes dans les bureaux extérieurs était d'environ 40 % ces dernières années, à l'exception des comptoirs de l'ONUDI, il n'était plus à la fin de l'année écoulée que de 16,7 % pour les directeurs des bureaux régionaux, et de 18,8 % pour les représentants de l'ONUDI dans les bureaux de pays. Dans les comptoirs de l'ONUDI, tous les postes sont pourvus.

Ce renforcement de la présence de l'ONUDI sur le terrain ainsi que les mesures qui l'accompagnent, comme la mise à niveau des capacités techniques des bureaux extérieurs, devraient améliorer l'exécution des programmes ainsi que la position stratégique de l'Organisation dans les discussions sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. En outre, on a organisé pour la première fois, à l'intention des fonctionnaires réaffectés sur le terrain, un programme complet d'accueil et d'information qui couvre tous les aspects les plus importants de la représentation sur le terrain, familiarise les fonctionnaires avec les produits et services de l'ONUDI et transmet d'autres compétences essentielles.



Grâce à sa présence renforcée sur le terrain, l'ONUDI pourra jouer un rôle plus important dans le cadre du programme unique des Nations Unies par pays décrit précédemment et

accroître ainsi, d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif, sa contribution aux services de développement fournis par l'ensemble du système des Nations Unies, en participant activement aux bilans communs de pays et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et en apportant de meilleurs services techniques et consultatifs.



4

Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives

L'ONUDI contribue à mobiliser le potentiel productif sous-utilisé des pauvres. Elle aide également les micro-, petites et moyennes entreprises à se développer et à contribuer davantage à l'économie formelle.



A. La clef de la réduction de la pauvreté: le développement des entreprises industrielles

En 2006, l'ONUDI a continué d'aider les États Membres à s'attaquer aux problèmes à résoudre pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et en particulier réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Le développement industriel impulsé par le secteur privé joue un rôle central pour conduire les pays pauvres sur la voie d'une croissance économique soutenue, mais dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), la majorité de la population se heurte à des obstacles pour entreprendre ou développer des activités industrielles. Peu de petites et microentreprises ont les moyens de devenir des petites et moyennes entreprises (PME) stables et de saisir les opportunités offertes par le secteur des exportations et l'économie mondiale.

L'ONUDI aide les pays en développement à instaurer un cadre décisionnel et institutionnel qui facilite l'essor du secteur privé et fasse en sorte que ce secteur devienne le moteur efficace d'une croissance favorable aux plus démunis en supprimant les obstacles qui découragent les initiatives locales de création d'entreprises, en renforçant les compétences entrepreneuriales et en améliorant l'accès à la formation et au crédit. Dans ce contexte, son assistance vise, d'une part, à mobiliser le potentiel productif sous-utilisé des groupes les plus démunis de la population, et d'autre part, à transformer et diversifier les micro-, petites et moyennes entreprises, en les aidant à se développer et à contribuer davantage à l'économie formelle.

L'ONUDI appuie les efforts entrepris dans ce sens par les pays bénéficiaires en offrant trois services complémentaires:

- a) Amélioration de l'environnement économique et des cadres politiques et institutionnels pour le développement du secteur privé dans l'intérêt des pauvres;
- b) Promotion de l'entrepreneuriat et des alliances d'entreprise;
- c) Appui sectoriel et accès aux ressources et services d'appui pour les PME.

B. Amélioration de l'environnement économique et des cadres politiques et institutionnels

En 2006, l'ONUDI a renforcé les capacités d'un certain nombre de pays, dont l'Arabie saoudite, l'Ouganda, la République arabe syrienne, la République de Moldova, le Rwanda et le Viet Nam, à élaborer des politiques relatives aux PME cohérentes, liées à des objectifs économiques et sociaux plus larges. Les structures chargées d'élaborer et de mettre en œuvre ces politiques ont été renforcées, de même que les services d'aide au développement des PME. Le projet d'amélioration de l'environnement économique au Viet Nam en offre un exemple particulièrement important.

En 2005, le Gouvernement vietnamien a annoncé qu'il souhaitait voir le nombre d'entreprises privées inscrites au registre du commerce doubler, pour passer de 250 000 à 500 000, d'ici à 2010 et comptait que ces nouvelles entreprises créeraient 2,7 millions d'emplois et contribueraient à accroître le volume et la qualité des exportations du secteur des PME. Conformément à cet objectif, l'ONUDI a aidé l'Agence pour le développement des PME du Ministère de la planification et de l'investissement à élaborer le Plan d'action 2006-2010 pour le développement des PME dans le cadre d'un processus participatif et consultatif très poussé. Ce plan, approuvé par le Premier Ministre, se compose de 45 actions spécifiques, dont 39 ont pour but d'améliorer le cadre réglementaire et administratif et portent sur des questions telles que l'immatriculation au registre du commerce, l'octroi de licences, le dépôt de bilan, la comptabilité et l'information financière, le règlement des différends et l'accès au financement, à la terre et aux technologies.

En vue d'améliorer le système d'immatriculation au registre du commerce, l'ONUDI a aidé l'Agence pour le développement des PME à planifier un programme national de réforme de l'immatriculation dans le cadre duquel sera mis en place un système informatisé unique d'immatriculation à vocation commerciale, fiscale et statistique qui diminuera le coût de l'accès au marché ainsi que le coût et les risques liés aux activités commerciales au Viet Nam, en permettant aux entreprises d'obtenir des informations juridiquement fiables sur les partenaires potentiels dans l'ensemble du pays.

L'ONUDI a également aidé l'Agence pour le développement des PME et 19 ministères, agences et départements participants à créer un portail officiel des entreprises (www.business.gov.vn) à l'intention du monde des affaires et des organismes compétents en matière d'immatriculation et d'octroi de licences. On peut y trouver environ 300 fiches faciles à consulter sur toutes les formalités de licence actuelles, complétées par plus de 7 000 pages de textes juridiques téléchargeables, ainsi que des conseils élémentaires destinés aux petites entreprises et des informations détaillées sur les institutions, les politiques et les programmes d'appui aux PME.

L'ONUDI a également contribué à améliorer le flux des investissements étrangers directs (IED) en Afrique subsaharienne. Le Réseau Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet) a publié une enquête sur les investisseurs étrangers dans laquelle il analyse les motivations, les caractéristiques opérationnelles, les perceptions et les projets futurs des investisseurs actuels. Les discussions dont cette enquête a fait l'objet lors de la conférence d'AfrIPANet III tenue à Johannesburg en juin ont permis de formuler un programme régional visant à appuyer les investissements privés et à améliorer la gouvernance des investissements dans la région. Des informations plus détaillées sont disponibles au chapitre 8.

Étant donné que le manque de sources énergétiques fiables et abordables est l'un des principaux obstacles au développement rural, la stratégie de l'ONUDI relative à l'énergie rurale a pour objectif de faire en sorte que les pauvres aient davantage accès à des services énergétiques fiables et durables et de les associer à la production. Des projets concernant les ressources énergétiques renouvelables en milieu rural sont mis en œuvre en Afrique, en

Amérique latine et en Asie. En 2006, avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), un projet d'implantation de trois miniréseaux dans des zones rurales éloignées de Zambie a été lancé. Il s'agissait dans un premier temps de recenser des sites d'implantation pour ces miniréseaux, qui utiliseront des sources d'énergie renouvelable (énergie solaire, biomasse et hydroélectricité), de réaliser des études de faisabilité et de mobiliser des cofinancements. Sur tous les sites, des activités spécifiques de production ont été recensées pour assurer la viabilité économique des miniréseaux et renforcer la participation des communautés locales au projet. L'ONUDI travaille également en étroite collaboration avec le Gouvernement pour élaborer des politiques visant à assurer la transposition de ces miniréseaux à l'ensemble du pays.

L'action de l'ONUDI dans le domaine des énergies renouvelables est également examinée au chapitre 6E.

C. Promotion de l'entrepreneuriat et alliances d'entreprises

L'ONUDI a concentré son assistance dans ce domaine sur les régions rurales et les moins développées de l'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés, en privilégiant fortement le développement des compétences, du savoir-faire et de la culture d'entreprise, en particulier chez les jeunes, et la suppression des obstacles sociaux et juridiques à l'égalité des sexes dans le monde des affaires. Le programme d'études sur l'entrepreneuriat élaboré par l'ONUDI est en cours d'application dans un nombre croissant de pays. Les compétences en matière de technologies de l'information et de la communication sont intégrées au programme avec le concours de Microsoft, dans le cadre de l'accord entre l'ONUDI et Microsoft mentionné au chapitre 2.



Dans le cadre de son assistance en Afrique subsaharienne, l'ONUDI met particulièrement l'accent sur le développement des compétences entrepreneuriales.

L'Ouganda a été le premier pays où le programme a été mis à l'essai. Le livre blanc du Gouvernement relatif à l'éducation, reconnaissant l'importance des compétences entrepreneuriales pour la croissance des petites entreprises, a proposé d'adapter le système

éducatif pour transmettre davantage de compétences pratiques à la main-d'œuvre. Avec le concours de l'ONUDI et le financement du Japon, le Ministère de l'éducation et des sports a lancé en 2002 un programme pilote d'études sur l'entrepreneuriat dans 10 établissements d'enseignement secondaire représentant un effectif de 6 000 élèves; ce programme, qui a été étendu au niveau national en 2003, s'est développé au fil des années, et en mai, 69 000 scolarisés dans 180 établissements d'enseignement secondaire y participaient.

Dans le cadre d'un réexamen de son programme scolaire, le Gouvernement mozambicain a lancé un programme pilote d'études sur l'entrepreneuriat dans la province de Cabo Delgado grâce à un financement norvégien en octobre 2004. Ce programme, qui concernait 4 écoles représentant un effectif de 960 élèves en avril 2005, a été étendu à 8 écoles représentant un effectif de 2 600 élèves en février 2006, et le Gouvernement a maintenant décidé de l'étendre au niveau national. Il concernera 38 écoles et 11 350 élèves en 2007 et 214 écoles et 129 700 élèves deux ans plus tard. Un programme de formation à l'intention des autorités scolaires a débuté dans toutes les provinces en septembre.

Le Gouvernement du Timor-Leste a également demandé à l'ONUDI à mettre en place un programme d'études sur l'entrepreneuriat, ce qui a été fait grâce à un financement du Japon et du Portugal. Les préparatifs ont débuté en 2005, et en octobre 2006, le programme avait été étendu à 134 écoles représentant un effectif de 16 000 élèves.

Enfin, l'ONUDI a aidé l'Institut national namibien pour le développement éducatif à définir le plan d'études et la formation pédagogique et à élaborer le livre du maître pour le programme d'études sur l'entrepreneuriat, et des préparatifs sont en cours pour la mise en place d'un tel programme au Cameroun, au Nicaragua et au Rwanda.

Au Soudan, l'ONUDI appuie le développement de l'État du Haut-Nil par l'intermédiaire du Centre de formation professionnelle de Malakal, qui jouera un rôle important dans la reconstruction et le relèvement des communautés locales qui doivent faire face aux conséquences de la guerre civile. Le projet, financé par les Pays-Bas, développera les compétences entrepreneuriales et techniques, fournira des services de développement des entreprises et aidera à obtenir des licences commerciales grâce à un guichet unique. L'objectif est de relever le niveau de vie général de plus de 300 jeunes, dont en particulier des handicapés et des personnes déplacées. Le projet vise également à soumettre les plans d'études à un processus d'examen et de révision continu, à offrir une formation et un appui techniques aux instructeurs et aux jeunes entrepreneurs dans le cadre d'un programme de création d'emplois, et à mettre en place une infrastructure de base pour l'entrepreneuriat des jeunes d'ici à fin 2007.

Le programme de l'Organisation relatif au développement de systèmes productifs locaux (SPL) et de réseaux, reconnu au niveau international, a continué à se développer tout au long de l'année 2006. L'ONUDI a exécuté des projets visant à appuyer le développement de systèmes productifs locaux (SPL) et de réseaux de PME au niveau national, et a répondu à la demande croissante de ces services en regroupant ses méthodologies et instruments dans des ensembles de programmes de formation spécialisés aux niveaux

mondial et régional. Le programme international de formation sur le développement de systèmes productifs locaux mené en coopération avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail à Turin compte maintenant trois années d'existence. Une modalité d'assistance supplémentaire, le jeu d'outils décisionnels pour le développement du secteur privé, a été lancée. Il s'agit d'un système de partage des connaissances en ligne aidant les décideurs et les praticiens à concevoir et à appliquer des programmes d'appui au développement de systèmes productifs locaux.

Une évaluation et une analyse approfondies des travaux sur les groupements ont été consacrées à l'un des programmes SPL les plus importants, qui porte sur l'industrie du tissage à Chanderi (Inde). L'objectif du programme était d'aider les tisserands pauvres en encourageant la coopération. Isolément, les tisserands de la région n'avaient pas les moyens d'engager les dépenses d'équipement nécessaires à un meilleur accès au marché, et ce sont les maîtres tisserands et les commerçants qui ont tiré les bénéfices des gains de productivité. Il a été fait appel à la fois à la démarche des regroupements et à l'entraide rurale pour générer des revenus et créer des emplois. Le programme a établi 60 groupements d'assistance mutuelle pour les tisserands dans le besoin, qui ont été encouragés à lancer des activités d'épargne et de crédit, ainsi que 2 groupements qui ont permis aux producteurs d'être moins tributaires des maîtres tisserands et des commerçants pour leur rémunération et l'accès aux marchés. En outre, une douzaine de maîtres tisserands et de commerçants ont formé leur propre groupement, le "Silk Club", et sont devenus moins dépendants des intermédiaires.



Grâce à son approche de regroupement des PME, l'ONUDI a renforcé les petites entreprises textiles de l'Inde.

L'évaluation de 2006 a montré que les gains des membres du groupe de producteurs ont augmenté de 15 à 20 % car ils vendent maintenant directement sur le marché. En outre, des gains sociaux importants – en particulier pour les femmes, qui ont aussi créé leurs propres organisations – ont été enregistrés en termes de confiance en soi, d'alphabétisation et d'épargne. L'approche SPL a clairement montré que la conjugaison des efforts de manière bien structurée permet de réduire la pauvreté.

En vue d'accélérer la création de groupements et de réseaux et d'étendre l'adoption du concept SPL en Inde, l'ONUDI a commencé à travailler sur la question d'un diplôme pour dirigeants qualifiés de groupements qui serait délivré à l'issue d'une formation intensive. Cela permettrait d'atteindre également les groupements de producteurs pauvres et de promouvoir leur croissance et leur prospérité.

D. Appui sectoriel à l'agro-industrie

Étant donné que l'agro-industrie est le secteur industriel le plus important dans la plupart des pays en développement, l'ONUDI a continué à s'y intéresser de près, en privilégiant les activités dans les zones rurales. Son appui a conduit à la réduction des pertes après récolte, à une moindre production de déchets et à l'utilisation des sous-produits, à une plus grande régularité des flux de production, à une amélioration de la qualité et du conditionnement des produits, et à une plus forte valeur ajoutée. Ses interventions ont porté à la fois sur les matières premières et les industries de transformation connexes, et sur les produits alimentaires et non alimentaires. Son appui est en partie fourni par l'intermédiaire de centres techniques d'excellence dans la transformation de produits agricoles.



L'année 2006 a vu se conclure un grand projet pour le relèvement économique des zones touchées par la guerre dans la région des monts Nuba au Sud Soudan, où la population dispose d'un revenu annuel moyen de seulement 145 dollars. La région a été gravement touchée par les conflits armés et la sécheresse, qui ont entraîné l'effondrement presque total des structures socioéconomiques. Le projet a été lancé dans le but de permettre aux communautés de la région de planifier, d'exécuter et de gérer leurs propres activités de développement. Il améliorera les compétences et le matériel dont disposent 6 000 ménages pour la production agricole et la transformation des aliments et renforcera ainsi les sources de revenus.

Grâce à ce programme, une bonne quarantaine de groupes de développement communautaire ont été créés et ont élaboré des plans de relèvement. En collaboration avec ces groupes et par leur intermédiaire, l'ONUDI a transféré à la plupart des 6 000 ménages visés les compétences et le savoir-faire nécessaires pour produire des denrées agricoles régionales. En outre, on a appris à ces groupes à fabriquer et à réparer les machines et les outils qui leur sont indispensables.

Dans le même temps, au Malawi, on a aidé les communautés démunies en améliorant leurs compétences et leur matériel. La plupart des petits exploitants et des microentrepreneurs du pays pratiquent encore l'agriculture de subsistance et utilisent des méthodes et des techniques de production archaïques. La faiblesse de la productivité est aggravée par la prévalence de maladies infectieuses comme le paludisme et le VIH/sida. Pour faire face à ce problème, l'ONUDI a récemment lancé un projet visant à garantir les moyens d'existence des communautés rurales démunies du district de Salima. Plus de 3 200 ménages, au sein desquels on dénombre plus de 1 000 orphelins et dont près de la moitié sont dirigés par des femmes, y participent.

Ce projet a déjà permis de dispenser une formation aux activités génératrices de revenus à des comités de développement de village et d'aider ceux-ci à entreprendre de telles activités. Il a démontré l'efficacité de techniques à moindre intensité de travail pour augmenter et diversifier durablement les revenus agricoles et non agricoles. Il a également permis de former des orphelins à l'utilisation du matériel et des installations qu'il avait améliorés, leur ouvrant ainsi des perspectives d'avenir. Dans le cadre de son intervention, l'ONUDI forme aussi les agents de développement communautaire, afin d'assurer la continuité à long terme des services fournis aux pauvres du Malawi.

L'industrie de transformation du bois est au cœur de programmes lancés en Éthiopie et au Kenya. L'ONUDI encourage le secteur du bambou en vue de créer des emplois ruraux et urbains et d'augmenter la valeur ajoutée des produits en bambou, en professionnalisant la production et la commercialisation. Le bambou – le “bois du pauvre” – est devenu ces dernières années une matière première importante dans un certain nombre d'économies africaines, mais il est encore surtout utilisé à des fins de subsistance et sa valeur ajoutée est faible. Les rapports intérimaires sur ce projet novateur montrent une nette progression des compétences techniques en matière de transformation du bambou et de la durabilité de l'offre de bambou brut. En outre, les travailleurs concernés ont commencé à suivre une formation visant à améliorer les aspects techniques, fonctionnels et esthétiques des produits en bambou, ce qui rendra les produits finals plus faciles à commercialiser. Les participants apprennent à surmonter les problèmes qui font obstacle à la croissance de leurs entreprises, de sorte qu'elles puissent modifier la donne dans l'économie locale et régionale.



5

Renforcement des capacités commerciales

Les bénéfices de l'ouverture des marchés dépendent de la capacité des entreprises à s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales. L'ONUDI aide les pays en développement et les économies en transition à tirer parti de ces bénéfices.



A. Être compétitif, se conformer aux normes et se connecter aux marchés

La mondialisation accrue des échanges et la libéralisation des marchés offrent aux pays en développement et aux économies en transition d'énormes possibilités de sortir de la pauvreté. Toutefois, les bénéfices de l'ouverture des marchés ne viennent pas automatiquement. Ils dépendent de la capacité des entreprises à s'insérer dans les chaînes de production, d'approvisionnement et de valeur mondiales, ce qui signifie qu'elles doivent être compétitives non seulement en termes de prix et de quantité, mais aussi de qualité, de fiabilité des approvisionnements et de conformité aux normes de l'acheteur.

Par l'intermédiaire de son programme de renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI aide les pays en développement et les économies en transition à tirer parti du commerce en renforçant:

- La **compétitivité** des entreprises industrielles;
- La **conformité** des produits manufacturés aux normes;
- La **connectivité** des exportateurs aux marchés internationaux.

Les activités portent essentiellement sur les deux premiers points.

B. Créer des industries compétitives

Pour développer des industries compétitives, il faut déterminer le potentiel de la valeur ajoutée locale et des exportations internationales. En coordination étroite avec les projets qu'elle exécute dans le domaine thématique de l'atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives, l'ONUDI élabore actuellement une méthodologie d'analyse commerciale et crée des capacités au niveau local pour des analyses de la compétitivité. La méthodologie d'analyse commerciale, élaborée au départ comme un projet pilote en Équateur, a été introduite au Paraguay en 2006.

L'ONUDI exécute des programmes nationaux et régionaux de développement de capacités industrielles en coopération avec des organismes internationaux partenaires comme le Fonds commun pour les produits de base (CFC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre du commerce international (CCI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'appui apporté avec l'OMC aux producteurs de coton en Afrique de l'Ouest en est un exemple majeur. Dans le cadre de ce programme, un *Manuel qualité pour les filières cotonnières de l'UEMOA*, qui comprend un plan qualité et cinq guides techniques, a été publié en français. Il se veut un outil pratique

et un guide de référence pour l'amélioration continue de la qualité du coton et sa valorisation dans les pays africains.

L'ONUDI a également favorisé la diffusion de technologies modernes, en particulier par l'intermédiaire de son réseau de centres de technologie internationaux et grâce à son appui aux programmes de gestion technologique. Elle a particulièrement œuvré en faveur de l'adoption de technologies modernes dans le secteur agro-industriel, afin qu'il puisse mieux répondre aux exigences de quantité et de qualité des marchés mondiaux. Les programmes ont spécifiquement porté sur l'introduction des techniques d'automatisation et de régulation des processus industriels, les essais et l'évaluation des machines agricoles, et l'optimisation de la production par des systèmes de conception assistée par ordinateur et de fabrication assistée par ordinateur (CAO/FAO). Un exemple d'appui réussi est la stratégie pour l'industrie du cuir et des articles en cuir en Éthiopie, que l'ONUDI a élaborée en coopération avec le Ministère éthiopien du commerce et de l'industrie. Les exportations de ce secteur ont augmenté de 20 % entre juillet 2005 et juillet 2006, passant de 66 à 76 millions de dollars. Au cours de cette période, des articles chaussants ont été exportés pour la première fois, pour une valeur totale d'environ 3 millions de dollars.



La croissance et la diversification des exportations prouvent que la stratégie adoptée pour l'industrie éthiopienne du cuir et des articles en cuir porte ses fruits.

Un moyen efficace d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) à être concurrentielles sur les marchés d'exportation tout en limitant leurs risques est de créer des consortiums d'exportation. Un consortium d'exportation est un réseau de PME qui permet aux entreprises participantes d'accroître leurs exportations en réduisant les coûts correspondants par la mise en commun des connaissances, des ressources financières et des contacts.

En 2006, l'ONUDI a mis en œuvre des projets de consortiums d'exportation en Jordanie, au Maroc, au Pérou, en Tunisie et en Uruguay. À cet effet, des promoteurs de consortiums des secteurs public et privé ont été formés et le cadre institutionnel et réglementaire pour le développement de consortiums a été amélioré. Onze consortiums ont ainsi été créés en

Tunisie et plus de 10 institutions s'emploient à les promouvoir. Le projet mené au Pérou soutient six groupes d'entreprises dans la création de consortiums d'exportation. Parmi les activités réalisées, un programme de formation d'une semaine pour 40 promoteurs de consortiums d'exportation et deux séminaires pour sensibiliser les institutions clés à la question. Un cours de formation international sur les consortiums a été organisé en coopération avec la Fédération italienne des consortiums d'exportation et le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Vingt-six participants venant du monde entier et représentant des institutions publiques et privées d'appui aux PME y ont pris part.

La responsabilité sociale des entreprises est devenue un élément important de la compétitivité mondiale; les acheteurs internationaux exigeant de plus en plus des exportateurs qu'ils en respectent les principes. En effet, on constate de plus en plus que l'intégration de ces principes dans la planification stratégique et dans les opérations entraîne un accroissement de la production économique, ou à tout le moins, a des effets neutres sur les bénéfices de l'entreprise à court terme. En outre, un nombre de plus en plus important de grandes entreprises et de PME ont reconnu qu'il était nécessaire d'améliorer leurs stratégies de gestion des risques sociaux et environnementaux, et de nouer un dialogue avec les petits fournisseurs et les associations locales.



Grâce aux efforts conjugués des partenaires locaux et internationaux, le programme de soutien à l'industrie automobile indienne est désormais économiquement autonome.

Parce que de nombreuses PME des pays en développement trouvent très difficile d'appliquer les principes de la responsabilité sociale des entreprises, l'ONUUDI a lancé le Responsible Entrepreneurs Achievement Programme (REAP). Ce programme contribue à des initiatives internationales en faveur de la bonne gouvernance d'entreprise, en particulier le Pacte mondial des Nations Unies et la future norme internationale sur la "responsabilité sociétale" (ISO 26000), en permettant aux PME de répondre proactivement aux exigences environnementales et sociales des marchés mondiaux. Au niveau mondial, l'ONUUDI, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

(ONUDC), élabore actuellement un guide pratique expliquant aux PME comment se défendre contre la corruption, qui est un obstacle majeur à leur développement. Depuis cette année, l'ONUDI mène un programme de sensibilisation sur la diffusion des méthodologies de responsabilité sociale pour des PME en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Roumanie et en Serbie dans le prolongement de son programme précédent en Croatie.

Les partenariats d'entreprises sont un moyen important d'encourager l'adoption des principes de responsabilité sociale des entreprises et de renforcer les capacités productives. Le projet de partenariat d'entreprises dans le secteur des pièces automobiles en Inde est entré dans sa sixième année en 2006 et est devenu économiquement viable et autonome. À ce jour, le cadre institutionnel a été établi et des ingénieurs et conseillers ont été formés et détachés sur le terrain pour fournir des services en continu aux entreprises concernées.

C. Satisfaire à la conformité aux exigences du marché

Un pays a besoin d'une infrastructure de contrôle de la conformité mondialement reconnue pour participer efficacement au commerce. L'ONUDI analyse les lacunes en matière d'infrastructure, établit ou modernise les normes et les organismes d'accréditation, ainsi que les essais de produits et les services d'étalonnage internationalement reconnus, et aide les entreprises des secteurs d'exportation à fort potentiel à satisfaire à la conformité. Les organismes nationaux de recherche industrielle et technologique ont une importance vitale dans ce contexte. L'ONUDI a élaboré à leur intention un programme conjoint avec l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO), et mis au point un portail Internet de coopération technique pour les laboratoires appelé LABNET.

Lorsque les pays ont récemment accédé, ou veulent accéder à l'OMC, l'ONUDI les aide à renforcer leur infrastructure de contrôle de la conformité pour qu'ils puissent se conformer aux Accords de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). L'ONUDI fournit également une assistance qui permet aux pays en développement et aux économies en transition de devenir membres à part entière et partenaires des organismes internationaux de normalisation et d'évaluation de la conformité comme le Bureau international des poids et mesures (BIPM), la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC), l'International Accreditation Forum (IAF), l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

En 2006, l'ONUDI et la Banque mondiale ont réalisé une étude conjointe sur les difficultés rencontrées par les exportateurs pakistanais pour se conformer aux exigences sanitaires et phytosanitaires des marchés internationaux. L'étude a examiné le cadre juridique et réglementaire, évalué le rôle et les responsabilités des ministères et des institutions d'appui, et formulé des propositions pour une stratégie de respect des normes et de soutien aux exportateurs potentiels. Elle a également proposé des plans d'action pour satisfaire aux exigences sanitaires et phytosanitaires des principaux marchés ciblés comme l'Union

européenne, qui serviront de base pour l'application de la stratégie de respect des normes. L'ONUDI a fait porter l'essentiel de son action sur le secteur de la pêche. Le Pakistan met actuellement à niveau ses services d'inspection, ses bateaux de pêche, ses installations portuaires et ses usines de transformation conformément aux recommandations de l'étude.

Pour les producteurs et les détaillants, les normes d'hygiène et de sécurité des denrées alimentaires (ISO 22000) sont devenues particulièrement importantes. Pour faciliter l'adoption par le secteur privé de bonnes pratiques en matière d'hygiène et de systèmes de sécurité alimentaire, l'ONUDI aide à développer des services de certification reconnus internationalement et des capacités de conseil et de formation.

Des projets visant à améliorer les infrastructures de contrôle de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires ont été exécutés en Algérie, au Bangladesh, au Burkina Faso, à Cuba, en Éthiopie, au Ghana, au Liban, au Maroc, au Mozambique, au Nigéria, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Ils ont permis de renforcer les services et les laboratoires d'inspection alimentaire, et aidé une soixantaine d'entreprises à adopter les systèmes d'analyse des risques aux points critiques (HACCP), la norme ISO 22000, la traçabilité et la certification biologique. La plupart des entreprises appliquent à présent le système HACCP. En Éthiopie, trois entreprises ont été certifiées à la norme ISO 22000 et 11 sont aux étapes finales de certification.



Pour encourager l'accès aux marchés, l'ONUDI soutient l'accréditation internationale des laboratoires.

La traçabilité des produits alimentaires devient une exigence importante, en particulier sur les marchés européens où une nouvelle législation a été adoptée en 2005. Le Ministère égyptien du commerce et de l'industrie coopère avec l'ONUDI dans un projet de traçabilité des produits agro-industriels destinés au marché européen. Ce projet adopte une approche novatrice en matière de renforcement des capacités commerciales en associant échange de créances et coopération technique en matière commerciale, en particulier pour surmonter

les obstacles techniques au commerce et les contraintes liées à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires. Environ 5 millions d'Égyptiens à faible revenu vivant dans des zones rurales bénéficient de l'impact positif du projet sur leurs moyens de subsistance.

L'ONUDI continue également à améliorer le respect par les entreprises d'autres normes internationales, notamment la norme de management de la qualité (ISO 9001), la norme de management environnemental (ISO 14001) et la norme de responsabilité sociétale (SA 8000), et aide les producteurs à remplir des autodéclarations de conformité, comme le marquage de la Conformité européenne (CE) pour le marché de l'Union européenne.

Les programmes d'harmonisation de la normalisation et des exigences relatives à l'évaluation de la conformité et d'organisation d'une division efficace du travail entre les pays contribuent à la promotion du commerce intra- et interrégional. L'ONUDI soutient ce type de programmes en Amérique centrale et dans la région du Mékong, ainsi que dans les États membres des organisations suivantes: l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), la Communauté andine, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Grâce par exemple au financement du Gouvernement indien et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), l'ONUDI a aidé à améliorer l'infrastructure en matière de normes, de métrologie, d'essais et de contrôle de la qualité et, partant, la compétitivité des exportations du Bangladesh, du Bhoutan, des Maldives et du Népal, pays membres de la SAARC.

D. Coopération interinstitutions

Les paragraphes précédents ont déjà montré que, dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI travaille intensivement avec d'autres organisations. La cohérence et l'action du système des Nations Unies dans le cadre de l'initiative "Aide pour le commerce" – pour laquelle l'ONUDI a aidé l'Union africaine (UA) à définir sa position – ont mis en évidence la nécessité d'une coordination interinstitutions dans le domaine du commerce. Un accord a été signé entre l'ONUDI et l'UA à la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI 17) en Égypte, pour intensifier et harmoniser davantage la coopération entre les deux organisations.

Pour amorcer la création d'un cadre commun pour une action collective et coordonnée des organismes des Nations Unies, l'ONUDI, en tant que chef de file pour la question de l'efficacité et de l'intégration des marchés sous les auspices de l'Équipe sur le développement économique du Comité de haut niveau chargé des programmes, a organisé une réunion à laquelle des représentants de différents organismes des Nations Unies ont participé¹. Il a été convenu qu'en premier lieu, des informations sur les services et les

¹Banque mondiale, CCI, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires économiques et sociales, FAO, OMC, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

activités (conjointes) des organismes participants seraient recueillies. Ces informations seront publiées dans un manuel technique sur le renforcement des capacités commerciales. Le système de coordonnateurs résidents des Nations Unies disposera ainsi d'informations complètes sur les capacités et les compétences qui existent au sein du système des Nations Unies, et identifiera les complémentarités entre les organismes.

L'ONUDI est membre du Comité conjoint de coordination de l'assistance aux pays en développement dans les domaines de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation créé par les principales organisations internationales chargées du renforcement des capacités dans le domaine de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation. Les autres membres actuels du Comité conjoint sont le BIPM, l'IAF, la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'ILAC, l'ISO, l'OIML et le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-T).



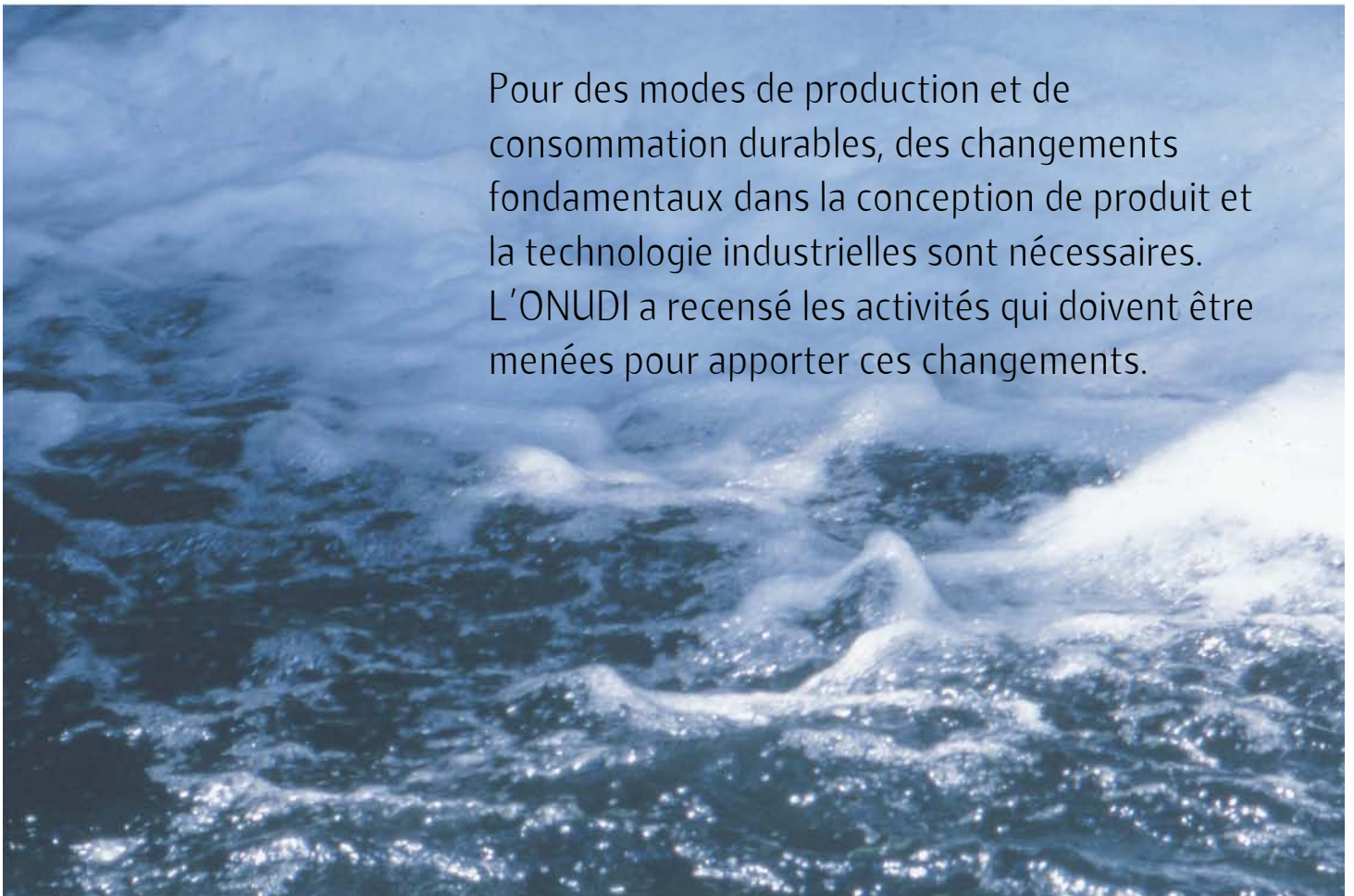
L'ONUDI collabore étroitement avec d'autres organisations pour mettre en place un cadre commun d'action collective et concertée dans le domaine du renforcement des capacités commerciales.

L'ONUDI assure actuellement le secrétariat du Comité conjoint, promeut les accords internationaux sur les normes, les mesures, les certifications, les essais et la conformité, et soutient le développement des arrangements de reconnaissance mutuelle (MRA) par l'IAF et l'ILAC. Elle a également organisé un atelier régional au Pérou sur le renforcement des capacités dans les domaines de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation dans la région andine. L'atelier avait pour objectif d'aider à mieux comprendre l'importance des obstacles non tarifaires au commerce et de recenser les besoins de modernisation de l'infrastructure technique existante. Dans le contexte de l'échec du cycle des négociations commerciales de Doha et de l'intérêt qu'il a suscité pour les accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux, l'atelier a également insisté sur l'assistance technique dont les pays de la région andine ont besoin pour accroître leurs exportations par la suppression des obstacles techniques au commerce.



6 | Environnement et énergie

Pour des modes de production et de consommation durables, des changements fondamentaux dans la conception de produit et la technologie industrielles sont nécessaires. L'ONUUDI a recensé les activités qui doivent être menées pour apporter ces changements.



A. Vers des modes de production et de consommation durables

La Déclaration du Millénaire reconnaît le respect de la nature comme l'une des valeurs clefs sur lesquelles les relations internationales devraient reposer au XXI^e siècle. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont convenu "que les richesses incommensurables que la nature nous offre [ne] pourront être préservées et léguées à nos descendants" que grâce à une gestion rigoureuse conformément aux principes du développement durable, et que les modes de production et de consommation non viables actuels doivent être modifiés "dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants"¹.

Pour des modes de production et de consommation durables, des changements fondamentaux dans la conception de produit et la technologie industrielles sont nécessaires. En élaborant sa vision stratégique à long terme, adoptée à la Conférence générale en 2005², l'ONUDI a recensé quatre activités qui doivent être menées simultanément pour apporter ces changements fondamentaux:

- Continuer à encourager l'utilisation rationnelle des ressources et à éliminer les matériaux dangereux et toxiques;
- Évoluer vers des flux circulaires de production-consommation de matériaux en maximisant la réutilisation et le recyclage;
- Faire passer l'industrie et tous les autres secteurs de la société des sources d'énergie non renouvelables aux sources d'énergie renouvelables;
- Encourager le passage de la vente de produits à la vente des services offerts par les produits.

L'élimination complète des déchets industriels et de la pollution n'est pas possible. Par conséquent, l'ONUDI continue aussi d'aider les pays à réduire l'impact de l'industrie sur l'environnement au moyen de dispositifs de dépollution en aval et de la gestion des déchets, en privilégiant l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement.

B. Encourager l'utilisation rationnelle des ressources

L'ONUDI encourage l'utilisation rationnelle des ressources dans les entreprises au moyen d'un certain nombre de programmes environnementaux:

- Dans le cadre du programme sur la production non polluante, l'ONUDI crée des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) qui permettent aux entreprises d'adopter des techniques et technologies de production moins polluantes

¹Résolution 55/2 de l'Assemblée générale des Nations Unies, par. 6.

²Résolution GC.11/Res.4.

et de réduire au moindre coût les déchets, la pollution, la consommation d'eau et d'énergie.

- Le programme de transfert de techniques écologiquement rationnelles porte essentiellement sur l'élimination de la pollution due aux eaux industrielles usées. Il a une portée plus large que le programme sur la production non polluante parce qu'il permet aux institutions d'appui à l'industrie d'offrir un ensemble complet de services de protection de l'environnement.
- Le programme mis en œuvre par l'ONUDI au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants vise à éliminer la formation et l'utilisation des polluants organiques persistants particulièrement résistants à la biodégradation et qui s'accumulent de façon importante dans les tissus cellulaires. Il a principalement pour objectif d'éliminer la formation de polluants organiques persistants engendrée par les sous-produits, en particulier les dioxines et les furanes, grâce aux meilleures techniques disponibles et aux pratiques optimales en matière d'environnement basées sur une production non polluante.
- Le programme de l'ONUDI relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle aide les industries et les institutions d'appui à adopter une approche systémique de réduction de la consommation d'énergie, pouvant conduire à des gains de productivité considérables.
- Dans son programme sur le climat, l'ONUDI encourage le mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans les pays en développement. Ce mécanisme permettra aux entreprises de ces pays de mobiliser des investissements internationaux en vue d'adopter des techniques plus favorables à l'utilisation rationnelle de l'énergie.



L'ONUDI continue à réduire l'impact environnemental de l'industrie par une série de mesures allant de la lutte contre la pollution à la promotion d'une utilisation rationnelle des ressources.

L'utilisation rationnelle de l'énergie et du matériel est aussi encouragée par un certain nombre de programmes non environnementaux de l'ONUUDI, en particulier ceux visant les industries alimentaires, du textile et du cuir. Le programme de partenariats d'entreprises de l'Organisation encourage également l'utilisation plus rationnelle du matériel et de l'énergie dans les entreprises.

Une activité importante du programme sur la production non polluante a été le projet pilote de systèmes de gestion de connaissances via Internet. Depuis son lancement en 1994, l'objectif du programme sur la production non polluante a été de créer des capacités nationales par le biais de centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) ou des projets nationaux connexes. Tous ces centres et projets ont été reliés par un réseau mondial sur la production non polluante, dont le flux d'informations était toutefois faible. Reconnaissant que les membres du réseau pourraient être plus efficaces s'ils pouvaient tirer parti de leur expérience commune, l'ONUUDI a décidé en 2005 de créer des systèmes régionaux de gestion de connaissances sur la production non polluante via Internet. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été choisie comme zone pilote. Le CPLatinNet a été officiellement lancé en février 2006 et est accessible à l'adresse <http://www.cp-latin-unido.net>. Actuellement, 14 pays de la région y participent.

Le système de gestion de connaissances a une fonction double. On y trouve un espace de communication publique contenant des informations générales sur les activités relatives à la production non polluante dans la région, ce qui donne une plus grande visibilité aux centres nationaux pour une production plus propre et aux programmes connexes, et crée une image commune d'un réseau fort et efficace. L'espace Intranet destiné aux utilisateurs autorisés est le principal outil de gestion des connaissances et de communication interne. Il contient de la documentation technique, des matériels didactiques et des informations sur les consultants dans le domaine de la production non polluante et des techniques écologiquement rationnelles. On trouve également des espaces de travail pour l'élaboration d'initiatives conjointes, et où des demandes de services relatifs à la production non polluante et aux techniques écologiquement rationnelles peuvent être envoyées.

Actuellement, 390 utilisateurs ont accès à la plate-forme. Des experts internationaux mettent en œuvre un processus de validation des documents transférés au serveur afin d'en assurer la qualité. Le succès du projet pilote a conduit à planifier la mise en place de trois systèmes régionaux supplémentaires de gestion de connaissances sur la production non polluante. Le prochain sera créé en Afrique en 2007, puis en Europe orientale en 2008 et en Asie en 2009.

C. Éliminer l'utilisation de matériaux dangereux et toxiques

Les activités et le programme de l'Organisation sur la production non polluante, notamment l'élimination ou la réduction de l'emploi de mercure par les mineurs d'or artisanaux, permettent de réduire au minimum le rôle et l'impact de matériaux dangereux et toxiques dans l'industrie. Le programme d'application du Protocole de Montréal, qui a

débuté il y a 14 ans, est le programme phare de l'ONUDI dans ce domaine. Il contribue à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, à savoir les produits chimiques qui détruisent la couche protectrice d'ozone de la Terre.

Le Protocole de Montréal a connu un important succès. La majeure partie des activités prévues dans le cadre du Protocole seront achevées d'ici à 2010, et les parties dirigent leur attention sur les utilisations des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, qui ont été jusqu'ici exemptées, notamment dans les aérosols-doseurs, largement employés dans le traitement de l'asthme et d'autres maladies respiratoires. L'ONUDI a lancé un projet en Égypte en vue d'organiser la transition vers des aérosols-doseurs sans substances appauvrissant la couche d'ozone. Ce projet permet aux entreprises de se convertir aux techniques de fabrication ne faisant pas intervenir ces substances et aide le Gouvernement à mettre en œuvre une stratégie de transition concernant les aérosols-doseurs au niveau national, dont une partie importante consiste en une campagne visant à sensibiliser les médecins prescrivant des aérosols-doseurs sur le calendrier et les raisons de la transition vers des aérosols-doseurs sans substances appauvrissant la couche d'ozone. Il s'agira du premier de plusieurs projets dans ce domaine.



Les parties au Protocole dirigent également leur attention sur les produits chimiques qui appauvrissent moins la couche d'ozone mais qui sont utilisés en quantités importantes, par exemple les réfrigérants utilisés dans de nombreux refroidisseurs. En novembre 2005, le Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a approuvé trois projets régionaux de démonstration sur les refroidisseurs qui doivent être mis en œuvre par l'ONUDI et qui couvrent l'Afrique, l'Europe orientale et l'Asie occidentale pour démontrer que le remplacement de refroidisseurs à base de substances appauvrissant la couche d'ozone est une initiative viable.

D. Développer au maximum le recyclage

En raison des liens étroits entre la production non polluante et le recyclage, les programmes de l'ONUDI relatifs à la production non polluante et aux techniques écologiquement rationnelles ont également permis aux entreprises de recycler leurs déchets et de les utiliser comme intrants. Le programme sur le mercure encourage le recyclage de cette substance là où son utilisation ne peut être éliminée. Enfin, les programmes sur le textile et le cuir se concentrent partiellement sur le recyclage des produits chimiques utilisés au cours de la transformation des textiles et du tannage.

Un moyen de développer au maximum le recyclage est de transformer les sous-produits de déchets en nouveaux produits. Cela permet aux entreprises de transformer un coût, celui de la gestion d'un flux de déchets, par exemple, en un revenu, offrant ainsi un nouveau produit sur le marché. Les centres nationaux pour une production plus propre du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua aident leurs clients de l'industrie laitière dans ce domaine. Grâce à leurs activités traditionnelles de production non polluante, ces centres ont déjà acquis beaucoup d'expérience dans l'industrie. Ils ont décidé de conjuguer leurs efforts pour prendre en charge un sous-produit de la production fromagère: le lactosérum. Ce dernier a toujours été déversé dans des plans d'eau, où ses niveaux élevés de demande biochimique en oxygène et sa salinité causent de nombreux problèmes. Une application plus stricte des lois sur la protection de l'eau a conduit les entreprises laitières de ces pays à repenser l'utilisation qu'elles font de ce sous-produit. Parce que le traitement traditionnel en aval élèverait les coûts d'exploitation des entreprises, les centres nationaux pour une production plus propre collaborent avec leurs clients depuis 2005 pour trouver de meilleures solutions environnementales et économiques.



La transformation du lactosérum en un nouveau produit contribue à réduire l'impact sur l'environnement et améliore les revenus de l'industrie laitière.

Au Nicaragua, suite à des évaluations techniques et initiales du marché, une entreprise laitière a décidé de réutiliser son lactosérum pour fabriquer des boissons. Une étude de marché est en cours pour identifier les arômes de boisson les plus adaptés au marché nicaraguayen. Il est prévu de l'associer à une initiative nationale ayant pour but d'offrir chaque jour aux écoliers un verre d'une boisson très nutritive. Le Gouvernement distribue actuellement du lait, mais il a été proposé de remplacer le lait par une boisson à base de lactosérum. Au Salvador, une entreprise laitière a décidé de réutiliser son lactosérum pour produire du fromage frais et un succédané de crème. Avec l'aide des centres nationaux pour une production plus propre, elle a installé la technique d'ultrafiltration nécessaire pour le retraitement du lactosérum; les nouveaux produits seront lancés sur le marché en 2007. Au Guatemala, une autre solution encore a été adoptée par une entreprise laitière. Après des évaluations en 2006, elle a décidé de réutiliser son lactosérum pour fabriquer des yaourts, en remplaçant le lactosérum en poudre qu'elle utilisait auparavant. En 2007, elle adoptera la technique d'osmose inverse nécessaire, avec l'assistance continue des centres nationaux pour une production plus propre.

E. Promouvoir les sources d'énergie renouvelable

L'ONUDI encourage principalement l'adoption de sources d'énergie renouvelables grâce à son programme sur l'énergie renouvelable et rurale, qui vise surtout les zones rurales non reliées au réseau électrique national. Les activités menées en 2006 dans le cadre de ce programme sont décrites de manière plus détaillée au chapitre 4.

Des progrès importants ont été réalisés cette année pour ce qui est des biocarburants, illustrant ainsi l'intérêt sans cesse croissant qui se manifeste dans le monde pour leur contribution potentielle à l'offre d'énergie des pays. Les biocarburants pouvant remplacer les carburants issus de sources non renouvelables et apporter ainsi une réponse possible aux changements climatiques, et en raison du prix élevé des carburants traditionnels à base d'hydrocarbure, l'ONUDI a entrepris d'élaborer une stratégie pour les biocarburants qui met l'accent sur les points suivants:

- La création de profils d'offre et d'utilisation des biocarburants durables, en soulignant que l'utilisation des carburants va bien au-delà de son transport;
- Le transfert Sud-Sud et l'introduction sur le marché de la technologie de la gazéification de la biomasse solide, en tirant parti du succès de la création du centre d'excellence de l'ONUDI pour la gazéification de la biomasse à Bangalore (Inde);
- La transformation en éthanol des déchets provenant notamment de l'industrie alimentaire, comme priorité à court terme;
- La promotion de la production décentralisée de biodiesel et des liens entre les initiatives locales et rurales de développement des biocarburants et le commerce et les marchés mondiaux;
- L'établissement d'un service central sur les bioraffineries en guise de contribution aux plates-formes mondiales de connaissances au sein du système des Nations Unies.

F. De la vente de produits à la vente de services de produits

Cette activité relativement nouvelle pour l'ONUDI, lancée en 2005, a d'abord été menée dans le cadre du programme sur la production non polluante. Cette nouvelle façon de faire du commerce, qui consiste à vendre les services de produits plutôt que les produits eux-mêmes et qui est en train d'être adoptée dans les pays développés, est actuellement introduite par l'ONUDI dans les pays en développement et les économies en transition. Elle peut réduire considérablement l'impact des produits sur l'environnement durant leur cycle de vie, de leur fabrication à leur élimination finale. L'Organisation a concentré ses premières activités sur l'industrie chimique. On trouvera au chapitre 8 une description plus détaillée de ces activités menées en 2006.

G. Réduction de la pollution industrielle et gestion des déchets

Bien qu'elle encourage des modes de production et de consommation plus durables, l'ONUDI reconnaît que la pollution et les déchets industriels ne peuvent être éliminés complètement. Pour réduire leur impact au minimum, elle encourage des pratiques de réduction respectueuses de l'environnement grâce au programme de transfert de techniques écologiquement rationnelles et à ses programmes sectoriels pour les textiles et le cuir.

Dans le cadre de la Convention de Stockholm, l'ONUDI se concentre sur l'élimination des anciens stocks de polluants organiques persistants. Il s'agit souvent de pesticides périmés, mais des stocks de polluants organiques persistants industriels, tels que les polychlorobiphényles (PCB), qui ont été largement utilisés comme huiles dans les transformateurs électriques et d'autres équipements, doivent également être éliminés.

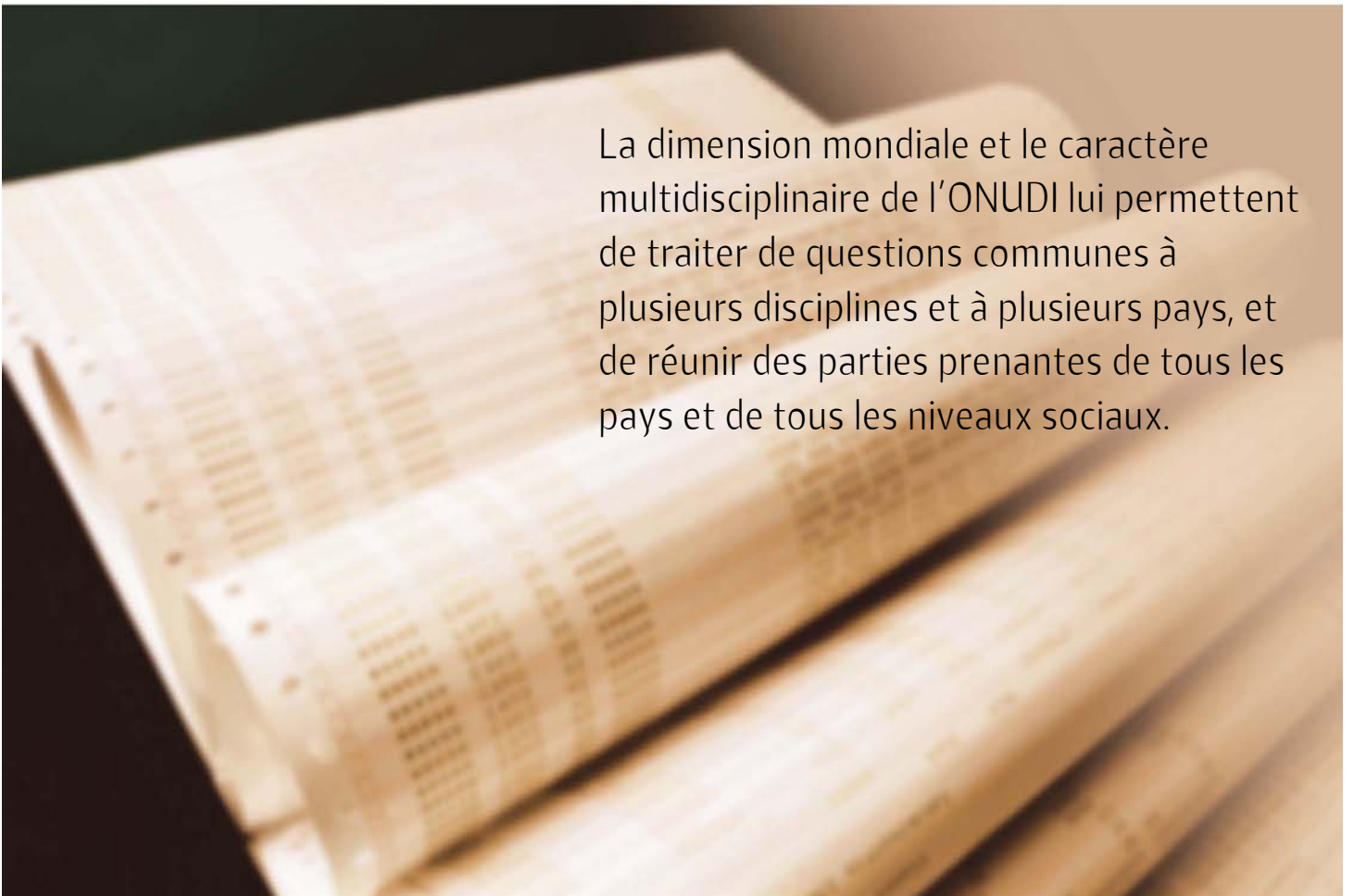
En Slovaquie, des projets de démonstration en grandeur nature de différentes techniques qui détruisent les polluants organiques persistants sans combustion ont été lancés. Dans le passé, les polluants organiques persistants étaient le plus souvent brûlés mais, en raison des controverses autour de l'utilisation des incinérateurs, la Convention de Stockholm a proposé de voir si les technologies de destruction sans combustion peuvent constituer un moyen efficace, ou plus efficace, de destruction de ces substances. Le projet mené en Slovaquie s'appuie sur plusieurs années d'analyses et d'évaluations, ainsi que sur l'identification de stocks de polluants organiques persistants susceptibles de faire l'objet d'un projet de démonstration. L'ONUDI s'est employée dans un premier temps à établir la structure de gestion du projet. Elle a ensuite invité neuf fournisseurs de technologie à présenter diverses technologies. En 2007, des fournisseurs seront choisis sur la base de leurs offres, et les projets de démonstration seront mis en place.



7

Questions et programmes transversaux

La dimension mondiale et le caractère multidisciplinaire de l'ONUDI lui permettent de traiter de questions communes à plusieurs disciplines et à plusieurs pays, et de réunir des parties prenantes de tous les pays et de tous les niveaux sociaux.



A. La coopération Sud-Sud et les pays les moins avancés

Au début de cette année, l'ONUDI a créé un groupe spécial pour développer et coordonner les activités de coopération Sud-Sud. Les liens entre ses activités dans les pays les moins avancés (PMA) et la promotion de la coopération Sud-Sud ont été renforcés. Cette coopération a été stimulée de différentes manières:

- Détermination des capacités des pays les plus développés du Sud à soutenir les autres pays en développement, l'accent étant mis sur les PMA;
- Création de partenariats entre les pays en développement, en particulier pour renforcer les capacités de production des PMA;
- Promotion de la coopération et du commerce régionaux;
- Appui à la constitution de réseaux institutionnels par des centres d'excellence dans le Sud;
- Renforcement de la coopération triangulaire entre le Nord et le Sud avec une attention particulière accordée aux PMA. Dans une coopération triangulaire, le Nord, ou une institution qui y a son siège, notamment dans le contexte de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, appuie un programme de coopération Sud-Sud.

La coopération technique de l'ONUDI dans les PMA vise principalement à remplir les engagements du Programme d'action de Bruxelles¹ suivants:

Engagement 4: Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation;

Engagement 5: Renforcer le rôle du commerce dans le développement;

Engagement 6: Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement.

L'objectif est d'accroître la valeur ajoutée et de développer des systèmes de chaînes d'approvisionnement pour les PME du secteur des agro-industries. Les activités sont conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement et contribuent à les atteindre.

Les services de coopération technique de l'ONUDI ont porté sur de nombreux domaines utiles aux PMA dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Au nombre des réalisations marquantes on compte:

- Promotion des liens commerciaux dans le secteur des PME, y compris le développement des regroupements et des créations de réseaux;
- Appui à l'accès au marché et facilitation du commerce pour les PMA membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC);

¹Le Programme d'action (A/CONF.191/11) a été adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Bruxelles le 20 mai 2001.

- Amélioration de la qualité dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA);
- Renforcement des capacités et partenariats technologiques entre les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes par l'intermédiaire du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication (ICAMT) fondé par l'ONUDI en Inde;
- Création de petites usines hydroélectriques en Afrique de l'Est et de l'Ouest grâce au Centre international pour les petites centrales hydroélectriques fondé par l'ONUDI en Chine;
- Transfert des technologies de la biomasse pour répondre aux besoins en énergie des zones rurales et des industries;
- Mise en œuvre, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du projet Grand écosystème marin du courant de Guinée pour 16 pays du Golfe de Guinée. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a apporté son soutien à ce programme.

Pour rationaliser et approfondir ses activités en faveur de la coopération Sud-Sud et des PMA par de meilleurs mécanismes institutionnels, l'Organisation a lancé une nouvelle initiative: la création de centres pour la coopération industrielle Sud-Sud dans les pays émergents du Sud.

Le premier centre de ce type s'est ouvert en Inde en janvier 2007. Un centre similaire doit être créé en Chine. Ils auront pour objectif de mobiliser les ressources techniques, financières et de gestion pour accroître les capacités de production, fournir une plate-forme pour le partage de connaissances et de solutions pour le développement, de promouvoir le commerce régional et d'encourager la reproduction des meilleures pratiques de lutte contre la pauvreté. Des négociations sont en cours pour créer un centre en Égypte et d'autres centres sont prévus au Brésil et en Afrique du Sud.

Les tableaux 2 et 3 montrent la répartition du montant des activités de coopération technique et des autorisations d'engagement de dépenses pour un projet (PAD) concernant les PMA. Ce montant est en nette augmentation dans ces deux domaines.

Tableau 2. Montant des activités de coopération technique dans les PMA par année (en milliers de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006
Montant en fin d'année	9 342	10 505	8 157	9 363	15 283

Tableau 3. Montant des PAD concernant les PMA par année (en milliers de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006
Montant en fin d'année	12 957	14 927	12 021	16 174	18 912

L'ONUDI a, en outre, renforcé sa relation avec le Groupe des 77, comme il est indiqué au chapitre 3. L'interaction et la coordination avec les autres organismes des Nations Unies mettant en œuvre le Programme d'action de Bruxelles ont été améliorées.

Le rapport sectoriel² de l'ONUDI présenté à la session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2006, qui décrit le rôle de l'Organisation et sa contribution à la coopération technique dans les PMA, a été accueilli favorablement par tous les États Membres. L'Organisation travaille actuellement avec le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du PNUD à l'élaboration d'un rapport global sur la question Sud-Sud qui couvrira des sujets tels que:

- Définition de la coopération Sud-Sud;
- Coopération Sud-Sud dans le secteur industriel;
- Résultats bénéfiques des initiatives Sud-Sud;
- Coopération Sud-Sud au-delà de l'État – le secteur privé comme moteur possible de la coopération dans le secteur industriel;
- Rôle de l'ONUDI dans la promotion de la coopération Sud-Sud.

Il a également été rendu compte du travail de l'Organisation en matière de coopération Sud-Sud dans un document sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009 présenté à la trente-deuxième session du Conseil³. De plus, une nouvelle publication intitulée "Industrial development, Trade and Poverty Reduction through South-South Cooperation" a été distribuée. Le travail fourni par l'Organisation pour renforcer la coopération entre les organismes des Nations Unies et pour appuyer les efforts de développement industriel du Sud, et en particulier des PMA, au moyen d'initiatives spéciales a bénéficié d'un vif soutien lors de la session.



Industrial development, trade and poverty reduction through South-South cooperation

Un ouvrage sur le développement industriel, le commerce et la réduction de la pauvreté par le biais de la coopération Sud-Sud (uniquement disponible en anglais) a été publié en novembre 2006 dans le cadre des efforts que déploie l'ONUDI pour promouvoir la coopération Sud-Sud.

²Coopération pour le développement industriel, note du Secrétaire général (A/61/305).

³IDB.32/13 et IDB.32/CRP.5.

Conformément aux orientations données par ses organes directeurs et aux mandats que lui a confiés l'Organisation des Nations Unies, l'ONUDI continuera à consolider et à intensifier ses activités pour promouvoir la coopération Sud-Sud en mettant l'accent sur les PMA.

B. Coordination des programmes de sécurité humaine

La sécurité humaine vise les groupes les plus vulnérables d'une société: ceux qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté et qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins humains fondamentaux parce que leur accès à l'eau, à la nourriture, à un hébergement et à l'énergie n'est pas assuré, ou parce qu'ils n'ont pas de source de revenus sûre. Dans les pays en développement, les plus vulnérables se trouvent principalement parmi les ruraux, les femmes et les jeunes. En ce début du XXI^e siècle, la sécurité humaine est exposée à de nombreuses menaces, qui vont des moyens de subsistance en danger à la maladie et à la mort violente. En 2000, la moitié la plus pauvre de la population mondiale adulte possédait à peine 1 % de la richesse du globe⁴.

À l'ONUDI, l'unité pour la coordination des programmes de sécurité humaine fait partie du Groupe des programmes spéciaux nouvellement créé et elle est chargée de la prévention des crises et de l'assistance après les crises. Parmi les différentes menaces, l'ONUDI se préoccupe de l'insécurité économique, des risques environnementaux et du manque de capital social au niveau communautaire. Les projets tentent de résoudre ces problèmes de diverses manières: en améliorant ou en remettant en état les capacités et les infrastructures de production, en rétablissant l'infrastructure institutionnelle d'appui, en attirant les investissements étrangers et intérieurs. Comme exemples de projet on peut citer:

- La formation d'environ 300 ménages à la fabrication de meubles, à la charpenterie, à la confection, à la broderie et à d'autres métiers, à Lhokseumawe en Indonésie, pour surmonter les effets du tsunami;
- L'appui à plus de 40 villages dans les monts Nuba au sud du Soudan, entraînant une forte augmentation des revenus et de l'emploi chez les paysans, les artisans et les anciens réfugiés pauvres et marginalisés (voir également chap. 4.D);
- La réalisation d'études de faisabilité sur l'exploitation d'énergies renouvelables pour des activités productives par des groupes de population particulièrement vulnérables en Haïti, au Libéria et en Sierra Leone;
- L'attraction d'investissements intérieurs vers les zones touchées par le tremblement de terre dans la région de l'Azad Jammu-et-Kashmir (AJK) au Pakistan afin d'engager un processus de redressement partant du niveau local.

⁴United Nations University-World Institute for Development Economics Research: *The World Distribution of Household Wealth*, 5 décembre 2006 (Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'Université des Nations Unies: *La répartition mondiale du patrimoine des ménages*).

C. Recherche et statistiques

La recherche et les activités connexes suivent trois principes directeurs:

- Les sujets et les domaines de travail sont choisis dans un secteur – caractérisé par le changement structurel, le commerce international et la croissance – qui permet une analyse fructueuse des thèmes classiques relatifs à l'industrie en développement;
- Le choix de domaines de travail spécifiques dans ce secteur, et dans certains autres qui lui sont liés, est guidé par le mandat général de l'ONUDI, réduire la pauvreté grâce à une croissance industrielle durable, et les trois priorités thématiques de l'Organisation;
- La formulation des différents projets de recherche est motivée par l'utilité de leurs résultats pour la mise au point des programmes de l'Organisation et la conception des composantes de la coopération technique liées à la politique.

Recherche économique

La plupart des travaux de recherche ont porté sur la première priorité thématique: atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives. Les recherches sur la productivité dans les pays en développement continuent de fournir des informations importantes pour ce domaine de priorité. Une étape importante est la présentation des résultats sous la forme d'une base de données sur la productivité mondiale que les États Membres, les organisations internationales, les universités et les autres parties intéressées pourront consulter en ligne dans les premiers mois de l'année 2007. En outre, une enquête sur les facteurs à l'origine des différences de performance entre les pays a été entreprise. Tant les facteurs nationaux que les facteurs internationaux jouent un rôle important. Le transfert de technologie par le biais d'importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement et les progrès de l'intégration internationale sont particulièrement importants, mais les seconds seulement lorsqu'il y a une bonne capacité d'absorption au niveau national. La qualité des institutions, la concurrence et la transformation structurelle de l'agriculture ont aussi leur importance.

Un discours pessimiste sur le fossé technologique entre les pays riches et les pays pauvres a été prononcé lors d'une réunion du Bureau national pour la recherche économique à Boston (États-Unis d'Amérique). L'ONUDI a mesuré ce fossé à l'aide de six approches différentes qui ont toutes montré que l'écart était non seulement important mais qu'il se creusait et qu'il continuerait de se creuser si rien n'était fait. Quelques pays asiatiques (les "Tigres" originaux et des "Tigres" émergents comme la Chine, l'Inde et la Thaïlande), qui connaissent un développement rapide, offrent toutefois une lueur d'espoir.

Pour déterminer la capacité des pays à participer avec succès au commerce mondial, conformément à la deuxième priorité thématique de l'ONUDI – renforcement des capacités commerciales – des travaux préliminaires ont été effectués en vue d'une étude sur les caractéristiques du commerce des produits manufacturés, les tendances correspondantes de la spécialisation internationale et les implications pour la croissance industrielle et la croissance générale.

Des travaux de recherche ont commencé sur les questions énergétiques, qui font partie de la troisième priorité thématique de l'ONUDI: environnement et énergie. Un modèle pour analyser les besoins actuels et futurs en énergie pour le développement industriel a été appliqué au cas de la Chine. Il recommande une amélioration du rendement énergétique de l'industrie, une augmentation de l'approvisionnement énergétique et une production plus importante d'énergie durable rentable. Ce modèle est facilement applicable aux bilans de pays et de région (voir ci-dessous) et peut aussi aider les États Membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques énergétiques et des stratégies d'utilisation finale à long terme.

Le programme de recherche "Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel", qui est financé par le Danemark, a publié cinq études sur la contribution de l'industrie à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les recommandations de ces rapports fournissent une base pour l'élaboration des politiques et pour les stratégies de développement industriel des pays à faible revenu. Les rapports contiennent également des conseils spécifiquement destinés à l'ONUDI concernant la coopération technique.

Bilans de pays

Les diagnostics de compétitivité de l'ONUDI aident à évaluer et analyser les performances compétitives des industries nationales à l'échelle mondiale, régionale et sectorielle. La méthode élaborée et utilisée par l'ONUDI à cette fin a été améliorée et étendue, permettant des évaluations plus amples des perspectives de développement industriel durable à l'échelle des pays et des régions. Elle fournit également à l'Organisation une méthode uniforme pour des analyses systématiques, qui constituent à leur tour un apport essentiel aux programmes et projets futurs. Une première étude expérimentale a été réalisée sur le Rwanda et ses résultats seront utilisés pour l'élaboration d'un nouveau programme de coopération technique de l'ONUDI dans ce pays.

À un niveau plus général, le tableau de bord du développement industriel de l'ONUDI aide les pouvoirs publics, le secteur privé et les institutions de savoir à suivre et à analyser la production et le flux de marchandises industrielles. Le travail technique de préparation a été accompli pour l'actualisation des principaux indicateurs de performance du tableau de bord. Sur cette base, une nouvelle version du tableau sera rédigée en 2007 qui aidera les parties prenantes à améliorer les évaluations et l'analyse.

Gouvernance industrielle

L'ONUDI offre aux pays en développement et aux économies en transition toute une gamme de services destinés à améliorer la capacité des organismes publics, ainsi que des institutions du secteur privé à formuler, exécuter et suivre des stratégies et des politiques industrielles. Il s'agit d'un processus long et complexe qui nécessite de traiter avec

différentes parties prenantes et différents niveaux de gouvernance, depuis les associations professionnelles locales jusqu'aux ministères, et de coordonner leur action. Des mécanismes de retour de l'information sont intégrés à la conception du projet ou du programme afin que les enseignements tirés au cours de la mise en œuvre puissent être utilisés pour améliorer la prestation de services. Le caractère multidisciplinaire de l'Organisation est essentiel pour faire face aux complexités de ce type de projet.

On trouvera au chapitre 8 des informations supplémentaires sur certaines des principales activités en matière de gouvernance menées dans le cadre du programme intégré intitulé Stratégies destinées à rehausser la compétitivité industrielle et favoriser la diversification en Arabie saoudite.

Statistiques

L'Organisation des Nations Unies a chargé l'ONUDI de recueillir et de diffuser des statistiques industrielles à l'échelle mondiale. En 2006, la collecte annuelle des principales statistiques industrielles a été effectuée en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Après avoir amélioré la comparabilité internationale des données communiquées par les pays et avoir incorporé les estimations faites par l'ONUDI, les bases de données ont été diffusées dans le monde entier. Dans la mesure du possible, la collecte et la diffusion de données ont été réalisées dans le respect de la norme méthodologique internationalement recommandée par l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). Les produits dérivés issus des bases de données et diffusés en 2006 sont répertoriés à l'appendice P.

Outre les bases de données de statistiques industrielles, l'Organisation a mis à jour une autre base de données unique sur la valeur ajoutée manufacturière sectorielle et sous-sectorielle à prix constants. Une nouvelle base de données relative aux statistiques industrielles (INDSTAT) couvrant les groupes à deux chiffres de la CITI (troisième version révisée) et qui contient une série chronologique rétrospective des variables de l'INDSTAT a été créée. La systématisation et le perfectionnement méthodologique du tableau de bord du développement industriel ont également été entamés afin de renforcer la cohérence des données et la comparabilité des indicateurs.

Dans le cadre de sa responsabilité interinstitutions en matière de développement et de promotion des méthodes et des pratiques internationales standard relatives aux opérations statistiques, l'ONUDI, en commun avec la Division de statistique de l'ONU, a joué un rôle moteur lors des travaux préparatoires pour deux nouveaux manuels des Nations Unies portant sur les statistiques de la structure industrielle et les indices de la production industrielle. L'Organisation a également mis en place des moyens d'enquêtes statistiques dans quatre pays en développement et une économie en transition et elle a coopéré à un atelier régional de formation aux statistiques industrielles.



8

Quelques descriptifs de programmes



L'ONUDI élabore des visions à court et à long terme en faveur du développement économique et industriel en mobilisant des acteurs clefs pour une action commune.

A. Augmenter la production de textiles en fibres de camélidés en Bolivie

Élément de programme: Développement des agro-industries.

Objectif: Améliorer la compétitivité, la flexibilité et la productivité des agro-industries.

Aboutissement: Amélioration de la chaîne de valeur dans l'agro-industrie.

Indicateur de performance: Augmentation de 0,8 à 5 tonnes de la production saisonnière de laine dans la zone du projet, grâce à un matériel de tonte perfectionné.

Le lama, de la famille des camélidés, est un facteur très important de l'économie des hauts plateaux boliviens. Sa laine, par exemple, est la matière première traditionnelle des textiles produits par la population autochtone. La laine de lama de meilleure qualité est plus douce que la laine d'alpaga, une des fibres de camélidés les plus chères sur le marché. Toutefois, la productivité et la compétitivité de l'industrie bolivienne des textiles à base de fibres de camélidés sont faibles en raison de mauvaises techniques d'élevage et de traitement de la laine.

Pour faire face à ces problèmes, le Gouvernement bolivien et l'ONUDI ont lancé en 2005 un projet sur les camélidés. À long terme, ce projet vise à améliorer toute la chaîne de production de la laine, de l'élevage de lamas au filage et tissage par les artisans locaux. Si les éleveurs de lamas et les artisans peuvent produire une laine qui satisfera aux exigences de qualité des textiles de laine de camélidés des fabricants de textiles boliviens en compétition sur les marchés mondiaux, ce sont non seulement les éleveurs mais aussi le pays tout entier qui en bénéficieront. Outre la modernisation des techniques d'élevage de lamas et des matériels de tonte et de traitement, il est prévu d'organiser des cours de formation pour 120 personnes afin de leur transférer des compétences sur les différentes étapes de la chaîne de production de laine de camélidés. L'un des éléments clés du projet est la coopération et le dialogue, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, avec d'autres organisations et projets dont seulement quelques-uns sont mentionnés dans la présente brève vue d'ensemble.

La première activité du projet a consisté à fournir en novembre 2005 du matériel de tonte aux paysans autochtones du Sud-Ouest du pays. Pour résoudre le problème lié à une production à petite échelle et très dispersée, on a distribué un matériel portatif électrique à faible voltage, qui a permis d'abandonner les techniques traditionnelles de tonte produisant en faibles quantités de la laine de basse qualité qui ne rapporte pas grand-chose sur le marché. Le nouveau matériel, beaucoup plus productif, a également permis de faire face à la pénurie de main-d'œuvre due à l'exode d'un très grand nombre de jeunes vers les zones urbaines. S'il est vrai que le matériel à faible voltage peut être alimenté par des générateurs électriques, une collaboration a été engagée avec un projet du Gouvernement pour installer dans les zones rurales isolées, des systèmes d'énergie photovoltaïque, forme d'approvisionnement en énergie peu coûteuse, décentralisée et durable.



Grâce aux projets d'exploitation de la laine de camélidés mis en œuvre par l'ONUDI, les revenus des paysans augmentent considérablement dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Pour obtenir constamment de la laine de très bonne qualité, il faut un stock de qualité équivalente. En coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des améliorations génétiques axées sur l'obtention d'une plus grande proportion de fibres blanches fines vont être apportées dans le cadre d'un volet du projet consacré à la promotion de la gestion génétique par une approche participative ciblant les paysans novateurs (sur le marché, les fibres blanches valent 0,5 dollar de plus par kilo que les fibres de couleur).

Les options futures de commercialisation de la production accrue de fibres de lama ont été examinées au cours d'une table ronde avec des associations régionales d'éleveurs de lamas, des fabriques de filature et de textiles, et diverses institutions d'appui. Le projet a en outre fait l'objet d'une grande publicité en Bolivie, à la Foire internationale des produits de camélidés destinés à l'exportation.

Une évaluation à mi-parcours du projet en mai a recommandé un certain nombre d'ajustements pour faciliter une mise en œuvre efficace du projet et en accroître l'impact. L'idée initiale, qui consistait à confier à l'association régionale des éleveurs de lamas la gestion du Centre pour l'innovation et le transfert de technologies, qui fournirait des services d'appui aux producteurs, y compris du matériel pour un usage collectif, a été réexaminée en raison des carences de l'association en matière de gestion et de sa situation financière difficile. Des contacts ont été pris avec le projet de centre autochtone pour la production alimentaire durable financé par des fonds danois et géré par une organisation non gouvernementale bolivienne, pour la mise en commun des installations, et un dialogue intensif a été établi.

Le projet sur les camélidés a déjà permis de porter la production saisonnière de laine de 0,8 à 5 tonnes et d'augmenter sensiblement les ventes et les gains des paysans concernés.

B. Programme de promotion de la qualité au Bangladesh

Élément de programme: Renforcement de l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Objectif: Renforcer l'infrastructure dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, des essais et de l'évaluation de la conformité.

Aboutissement: Renforcement des capacités des laboratoires en matière d'échantillonnage des matériaux à inspecter, d'essai des produits et de métrologie industrielle et légale; renforcement des capacités des organismes d'accréditation des laboratoires d'essai et des organismes de certification.

Indicateur de performance: Mise à niveau ou préparation de la mise à niveau de quatre laboratoires; mise en place d'un office d'accréditation.

En dépit des efforts soutenus déployés aux niveaux national et international, le Bangladesh reste une nation pauvre et surpeuplée dont 36 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté. C'est un pays essentiellement agricole où l'agro-industrie joue un rôle important dans la production et les exportations industrielles (articles en cuir, prêt-à-porter, articles en jute, produits à base de poisson et produits de la mer transformés). Une augmentation des exportations de ces produits pourrait contribuer grandement à réduire la pauvreté.

L'agro-industrie est toutefois confrontée à d'énormes difficultés, notamment le manque d'une assurance de la qualité, d'un appui institutionnel et d'informations commerciales pratiques. Le Bangladesh était le deuxième fournisseur de jute au monde, mais la demande locale de ce produit et des articles en jute a baissé de manière spectaculaire. Enfin, l'agro-industrie est un grand pollueur. L'industrie du cuir en particulier est responsable du rejet de grandes quantités d'effluents contaminés et de déchets solides non traités. Les eaux souterraines sont contaminées par l'arsenic.

Le cadre général de services de l'ONUDI pour le Bangladesh s'attaque à ces problèmes en améliorant la productivité industrielle et l'accès aux marchés, et en introduisant des technologies propres. Des fonds ont été fournis, entre autres, par la Commission européenne, l'Inde, le Japon, l'Agence norvégienne de coopération pour le développement et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. La mise en œuvre a commencé en janvier 2006 et beaucoup a été fait la première année.

Le Programme de promotion de la qualité au Bangladesh a en particulier été un catalyseur important, dans le cadre duquel:

- La loi bangladaise sur l'accréditation a été promulguée en juillet;
- L'Office bangladais d'accréditation a été mis en place. L'ONUDI continue d'aider l'office à devenir un organisme d'accréditation internationalement reconnu;

- Le contrôle de l'Institut national de formation et de recherche sur les textiles a été transféré de l'entreprise publique bangladaise de fabrication de textiles à un nouvel organe de direction où est fortement représenté le secteur privé, ce qui permettra à l'Institut de s'atteler pleinement à des activités de formation et de recherche de niveau international;
- Le laboratoire de métrologie de l'Institut bangladais de normalisation et d'essais est en train d'être modernisé et mis à niveau avec l'assistance de l'ONUDI, et le personnel a été formé;
- Des modèles et des spécifications ont été élaborés pour trois nouveaux laboratoires du service d'inspection et du contrôle de la qualité du Département de la pêche, et devraient être achevés en juin 2007. Cette activité est complétée par la formation et l'introduction d'un système global d'assurance de la qualité et de traçabilité des exportations de produits de la mer;
- L'ONUDI a renforcé l'Association bangladaise des consommateurs au moyen de la sensibilisation et de l'appui aux infrastructures, et en encourageant la coopération avec Consumers International. La participation des consommateurs à l'élaboration de normes et à la surveillance des marchés s'en trouvera renforcée, ce qui devrait se traduire par une plus grande transparence dans le domaine de la normalisation. Les besoins de l'Association en matière d'assistance à long terme ont également été recensés.

Enfin, dans le domaine de la sécurité humaine, on a fait l'acquisition du matériel servant à éliminer l'arsenic des eaux souterraines et l'installation est en cours.

D'ici à 2009, le cadre général de services devrait avoir obtenu son plein impact, avec la mobilisation fructueuse des fonds encore nécessaires et la mise en œuvre de tous ses projets.

C. Programme régional sur la responsabilité sociale des entreprises en Europe centrale et orientale

Élément de programme: Consortiums de PME exportatrices et responsabilité sociale des entreprises.

Objectif: Améliorer l'accès des PME aux marchés mondiaux.

Aboutissement: Sensibilisation et amélioration des capacités d'adaptation des PME en ce qui concerne le respect des normes économiques, sociales et environnementales exigées dans les chaînes de valeur mondiales.

Indicateur de performance: Amélioration du savoir-faire des acteurs capables d'appuyer les PME dans les programmes sur la responsabilité sociale des entreprises.



Discussions intenses au cours d'une réunion sur la responsabilité sociale des entreprises au Siège de l'ONUDI.

L'adhésion aux principes de la responsabilité sociale des entreprises, comme indiqué au chapitre 5, devient un facteur clef de compétitivité. Les entreprises d'Europe centrale et orientale sont de plus en plus sollicitées pour adhérer à ces principes sur les marchés de l'Union européenne et ailleurs dans l'Organisation de coopération et de développement économiques. En 2004 et 2005, l'ONUDI et la Croatie ont mis en œuvre un projet axé sur l'échange de bonnes pratiques de gestion et de données d'expérience dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises, le renforcement des capacités pour les services dans ce domaine et la diffusion d'une méthode pratique pour la mise en œuvre rentable des concepts de la responsabilité sociale des entreprises dans les PME. Le Gouvernement croate a reçu un appui pour définir les mesures d'incitation et les politiques visant à promouvoir les principes de la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur privé.

Comme suite à ce projet, l'ONUDI a été priée d'étendre le programme sur la responsabilité sociale des entreprises aux autres pays de l'Europe centrale et orientale. L'ONUDI, le Gouvernement croate et le Centre croate pour une production moins polluante ont organisé à Zagreb en mars 2006, avec l'appui du Gouvernement hongrois, un forum régional sur la responsabilité sociale des entreprises à l'intention des petites entreprises d'Europe centrale et orientale. Y ont participé des représentants de ministères, de milieux d'affaires, d'institutions universitaires et d'organisations non gouvernementales de la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que de la Suède et de la France. Les principaux objectifs du forum étaient:

- De présenter et d'examiner les réalisations du projet croate sur la responsabilité sociale des entreprises, en particulier dans le domaine de l'environnement;
- D'étudier les possibilités d'étendre le concept à d'autres pays de la région;
- De susciter un engagement en faveur de politiques globales sur la responsabilité sociale des entreprises, ainsi qu'un appui pour les initiatives existantes au moyen de la coopération entre les secteurs public et privé.

Les résultats du projet ont été très favorablement accueillis par les participants et suscité un débat animé sur le transfert de l'expérience croate à d'autres pays de la région. Ce débat sur la situation actuelle des politiques relatives à la responsabilité sociale des entreprises dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne a apporté des enseignements précieux sur l'harmonisation avec les politiques européennes et l'adoption de normes rigoureuses pour faire face à la compétition mondiale.

Le forum a recommandé la création d'un centre régional sur la responsabilité sociale des entreprises qui servira de cadre d'échange de données d'expérience et d'informations sur les meilleures pratiques. Le Gouvernement croate a offert d'accueillir à Zagreb un tel centre, dont la création est prévue pour 2007. Le centre aidera les réseaux du secteur privé à formuler et à mettre en œuvre des activités sur la responsabilité sociale des entreprises, et diffusera les meilleures pratiques dans toute l'Europe centrale et orientale.

L'ONUDI élabore un document de synthèse sur la situation actuelle de la responsabilité sociale des entreprises dans quatre pays d'Europe centrale et orientale: Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumanie et Serbie. Ce document comportera des études de cas, une analyse de l'application du concept de la responsabilité sociale des entreprises, générale et en relation avec les PME. Dans une deuxième étape, l'Organisation choisira des institutions partenaires comme les associations professionnelles et les centres pour une production moins polluante, pour faire une analyse conjointe des entités clientes et de leurs besoins respectifs en matière de responsabilité sociale des entreprises. Il s'agira de développer des services et des concepts de formation pratiques dans ce domaine. En 2007, L'ONUDI envisage d'organiser une série d'ateliers dans les pays cibles pour dispenser une formation sur les questions liées à la responsabilité sociale des entreprises, notamment l'utilisation d'un système de suivi complet et convivial de ce concept, disponible sous la forme d'un logiciel, le logiciel REAP (Responsible Entrepreneurs Achievement Programme) évoqué au chapitre 5.

D. Réseau africain de promotion des investissements

Élément de programme: Promotion de l'investissement intérieur, de l'investissement étranger direct (IED) et des alliances.

Objectif: Stimuler l'investissement intérieur et l'investissement étranger direct.

Aboutissement: Amélioration des capacités nationales en matière de conception et de gestion des politiques, stratégies et instruments de promotion des investissements.

Indicateurs de performance: Volume important d'informations collectées et publiées sur les investissements, fournissant aux partenaires de développement publics et privés des profils et des évaluations de la performance détaillés de différents types d'investissement, ainsi que des informations sur l'évolution de la croissance des investissements. En outre, analyse de l'impact de divers types d'investissement étranger direct sur les pays hôtes.

Les vingt dernières années ont été marquées par des innovations technologiques, une libéralisation des échanges et une globalisation de l'économie mondiale sans précédent. Les investissements, étrangers comme intérieurs, sont un élément clef de ces processus. Ils font par conséquent partie intégrante de chacune des priorités thématiques de l'ONUDI et jouent un rôle central dans ses activités. Les capacités productives sont renforcées, ou leur compétitivité améliorée, grâce aux investissements d'installations et d'équipements. L'adoption de technologies respectueuses de l'environnement ou le développement de l'énergie propre nécessitent des investissements. L'expansion du commerce passe par l'articulation des investissements avec les exigences du marché mondial et l'établissement de partenariats avec les acteurs mondiaux.

Toutefois, l'essentiel des flux d'investissements vers de nombreuses régions en développement, en particulier l'Afrique subsaharienne, va à l'exploitation des ressources naturelles et se limite seulement à petit nombre de pays riches en ressources. C'est dans ce contexte que le Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet) a été créé en 2001. Il permet aux agences de promotion des investissements (API) de la région d'élaborer des stratégies pour les apports d'IED. Une enquête bisannuelle sur les investisseurs étrangers analyse les IED existants en termes de motivations, caractéristiques opérationnelles, perceptions et projets futurs.

L'enquête de 2005, troisième de la série, a eu pour objet de faire mieux comprendre la nature des différents types d'investisseurs dans des secteurs autres que les hydrocarbures et les mines, ainsi que leur impact sur les pays hôtes. L'analyse effectuée au niveau des entreprises a fourni de nouvelles indications sur la performance et la croissance des investisseurs individuels, leurs investissements effectifs et de nombreuses questions liées à l'amélioration de la productivité en relation avec les flux d'IED. Elle fournit aux décideurs des informations essentielles pour mieux cibler les investisseurs, renforcer leur impact sur le développement local et adapter les services et mesures de politique générale voulus.

L'enquête répond au besoin de renoncer progressivement à une approche strictement quantitative des IED. Elle permet de mieux saisir la diversité croissante des investisseurs étrangers en fonction de leur dynamisme, de leur impact sur le plan local en termes d'emploi et de valeur ajoutée, de perception des risques et de facteurs de localisation. Elle a mis en évidence les nouvelles tendances telles que la proportion croissante des investisseurs d'autres pays en développement du Sud et des investisseurs autonomes ou des entreprises étrangères qui ne sont pas des filiales de firmes internationales. L'évolution du profil des investisseurs étrangers et l'importance croissante des entreprises étrangères et des sociétés transnationales du Sud dans les secteurs émergents montrent qu'il est nécessaire de réexaminer les stratégies de promotion et les priorités des gouvernements africains.

Les résultats de l'enquête ont été présentés à la conférence d'AfrIPANet III organisée à Johannesburg en juin 2006, conjointement avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Département sud-africain du commerce et de l'industrie. La conférence a initié un large débat entre les participants sur les moyens d'exploiter les résultats de l'enquête pour promouvoir les agences africaines de promotion des investissements, en particulier pour renforcer leur rôle de sensibilisation politique et leur capacité à cibler les investissements et à mettre en œuvre des stratégies de promotion des investissements et de services dans ce domaine. Les discussions ont abouti à l'ébauche d'un programme régional destiné à appuyer l'investissement privé et à renforcer la gouvernance des investissements dans la région.

L'ONUDI applique les recommandations de la réunion d'AfrIPANet et compte exécuter l'enquête dans toute la région. Un programme régional visant à répondre au problème de la faible croissance de l'emploi et de la génération de revenus en Afrique subsaharienne a été élaboré. Il s'appuiera sur une plate-forme de suivi développée à partir des données recueillies par les enquêtes. Il vise à faciliter:

- L'évaluation du climat des investissements;
- La création d'un climat plus propice aux investissements grâce à des mesures de politique générale, des interventions réglementaires et des services ciblés;
- La mesure des effets de ces mesures sur les actions, la performance et l'impact des investisseurs;
- Des flux accrus d'investissements étrangers, en développant au maximum leur potentiel à se connecter avec le secteur privé local et à le stimuler;
- La génération de l'investissement intérieur grâce à la localisation des chaînes d'approvisionnement des filiales étrangères et des liens plus solides entre les intermédiaires financiers et les entreprises locales;
- Le commerce régional grâce à une meilleure base d'informations pratiques; et
- La génération d'indicateurs de conjoncture comme les classements, les indices et les critères de référence.

Une réunion de groupe d'experts se tiendra en mars 2007 à Addis-Abeba et réunira les partenaires régionaux et nationaux représentant les secteurs public et privé en vue de finaliser le programme. Le projet d'exécution sera soumis pour approbation à la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) en avril, puis pour adoption au Sommet des chefs d'État de l'Union africaine en juin 2007, à titre prioritaire pour l'industrialisation de l'Afrique.

La future stratégie de promotion des investissements de l'ONUDI s'appuiera sur des plates-formes de suivi qui aident les pays à calibrer leurs mesures de politique générale et leurs

services d'appui. Elles fourniront un système de données unique, à partir duquel des indices peuvent être obtenus, et qui met en évidence les composantes essentielles du climat des investissements, ainsi que celles des tendances de l'environnement et de l'énergie, pour produire un ensemble d'indicateurs et de critères de référence pour de futures mesures d'initiative nationale visant à promouvoir les investissements. Les plates-formes aideront également les investisseurs à recenser les possibilités d'investissements et à réduire leur perception du risque élevé que représentent les marchés en développement. Dans le même temps, les capacités nationales seront renforcées pour utiliser les plates-formes de suivi en vue de rehausser la qualité des IED et de créer des liens plus solides entre les IED et les investissements intérieurs, en maximisant leur impact positif sur les investisseurs locaux. Dans ce contexte, les partenariats avec des fonds de participation privés et d'autres institutions financières, visant à établir un lien entre la promotion des investissements et les marchés financiers internationaux et locaux, feront partie intégrante du programme d'investissement de l'ONUDI pour 2007.

E. Prévision technologique en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants

Élément de programme: Gestion, planification et prévision technologique.

Objectif: Améliorer la gestion de la technologie en vue d'accroître la compétitivité.

Aboutissement: Renforcement des capacités nationales en matière de conception et d'exécution de programmes de gestion technologique.

Indicateurs de performance: Création d'un centre régional de prévision technologique; amélioration des compétences techniques de partenaires de pays situés dans quatre régions.

Les initiatives régionales de l'ONUDI en matière de prévision technologique ont ciblé l'Asie, l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants, et l'Amérique latine. L'objectif est d'établir des visions à moyen et à long terme pour le développement économique et technologique grâce à un processus de participation systématique mobilisant les acteurs pour une action conjointe. La réaction de la région d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants a été très positive.

Grâce à l'appui financier de la Hongrie, de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Turquie, une série de cours de formation a été organisée. Il s'agissait de mettre à niveau les compétences techniques des différents partenaires – organisateurs, praticiens, décideurs et chefs d'entreprise – dans le processus de prévision. Chacun des pays susmentionnés a

accueilli un cours, coorganisé avec un partenaire local. Bien que la plupart des participants venaient de la région d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants, des participants de la région arabe, d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne étaient également présents. Ces cours de formation seront de nouveau dispensés pour d'autres participants en 2007.

La méthode de prévision a été fortement promue ces dernières années dans des projets en Fédération de Russie. Un programme de prévision technologique pour l'oblast d'Irkoutsk, qui sera financé par des contributions au titre de l'autofinancement versées à l'ONUDI par le gouvernement de l'oblast, a été approuvé par l'Organisation en octobre.

Pour mieux coordonner le nombre croissant d'initiatives de prévision technologique dans la région d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants, et faciliter l'échange d'informations et la planification de futures activités, un Centre virtuel régional pour la prévision technologique a été créé sous les auspices de l'ONUDI. Son unité de soutien, située à Budapest, est coparrainée par les Gouvernements hongrois et tchèque. Les principaux bénéficiaires seront les décideurs et les praticiens.

Les États Membres de l'ONUDI ont accueilli favorablement cette initiative et l'intérêt des pays de la région d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants pour le Centre virtuel régional a été confirmé par la première réunion des membres et points focaux du comité directeur du Centre virtuel régional, nommés par 12 pays de la région en novembre. Il a été convenu qu'une proposition sur les activités de prévision technologique du Centre serait élaborée et que le travail serait réparti entre les points focaux participants. Ces éléments figureront dans le programme de travail du Centre pour 2007-2009.

En exécutant les programmes de prévision technologique, l'ONUDI collabore aussi étroitement avec la Commission européenne, pour mieux compléter et coordonner les activités dans la région d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants. À titre d'exemple, la Commission européenne s'est engagée à appuyer financièrement le projet de l'ONUDI sur les aliments sains et sûrs pour le futur, qui couvre la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Le projet sera exécuté à partir de 2007.

Le programme de prévision technologique dans la région d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants sera renforcé en 2007. Le Sommet de la prévision technologique, manifestation importante axée sur la productivité de l'eau est prévu du 27 au 29 septembre 2007 à Budapest. Il sera coparrainé par les Gouvernements autrichien, hongrois, tchèque et slovène.

F. Location de produits chimiques

Élément de programme: Production moins polluante et durable.

Objectif: Promouvoir la gestion durable des ressources industrielles dans les pays en développement et en transition.

Aboutissement: Utilisation plus rationnelle des ressources dans les chaînes de production des pays où l'on trouve des projets de gestion durable des ressources industrielles.

Indicateurs de performance: Baisse de la quantité et de la toxicité des déchets et de la pollution par unité de produit final.

La location de produits chimiques est un modèle d'entreprise dans lequel les fabricants de produits chimiques passent de la vente de ces produits à celle des fonctions qu'ils remplissent, par exemple, leur fonction de nettoyage comme dans les solvants ou leur fonction de revêtement comme dans les peintures. Le montant du paiement est alors déterminé par le nombre de pièces nettoyées ou revêtues. Dans ce modèle d'entreprise, les fabricants acceptent de prendre en charge l'utilisation et l'élimination des produits chimiques.

Les avantages pour les utilisateurs industriels de produits chimiques sont clairs:

- Les fabricants connaissent les propriétés des produits chimiques mieux que les utilisateurs. Ils utiliseront par conséquent la quantité optimale de ces produits et veilleront à ce qu'ils soient utilisés en toute sécurité;
- Les fabricants savent mieux comment manipuler les produits chimiques s'ils sont trop contaminés pour être encore utilisés, ce qui entraînera souvent de faibles coûts d'élimination des déchets.

En raison de ces avantages, les utilisateurs industriels de produits chimiques peuvent s'attendre à des coûts moins élevés pour l'achat de produits chimiques.

Les avantages pour les fabricants sont plus subtils. En général, la location de produits chimiques entraîne une réduction des ventes, car les produits chimiques sont utilisés de manière plus efficace, et les fabricants se chargent de l'élimination des déchets. Ces inconvénients peuvent néanmoins être moins importants que:

- Des partenariats plus stables et durables avec les utilisateurs, qui sont moins enclins à changer de fournisseur dans ce modèle d'entreprise que dans un modèle d'achat de produit classique;
- Une formule bien plus intéressante pour les clients: non seulement les fabricants peuvent réduire les coûts de l'utilisation de produits chimiques, mais ils peuvent également éviter aux clients les difficultés de manipulation de produits peu connus, souvent dangereux ou toxiques.

En outre, l'environnement en tire aussi des bénéfices: l'utilisation des produits chimiques est réduite, ce qui fait diminuer leur production ainsi que les quantités de déchets chimiques, qui sont gérés d'une manière plus acceptable pour l'environnement.

Le partenariat entre un fabricant et un utilisateur industriel de produits chimiques peut être étendu aux fournisseurs d'installations et d'équipements et aux entreprises qui recyclent des produits chimiques. Les éléments clés du succès de la location de produits chimiques sont un bon partage des bénéfices entre toutes les entreprises participantes, les normes de qualité élevée du produit final et de tout produit chimique recyclé, et la confiance mutuelle entre les participants.



En coopération avec le Ministère autrichien de l'environnement, le Programme de production plus propre de l'ONUDI a commencé en 2005 à promouvoir des modèles d'entreprises de location de produits chimiques dans les pays en développement et en transition. En 2005 et 2006, des projets impliquant une vingtaine d'entreprises ont été mis en œuvre avec les centres nationaux pour une production plus propre d'Égypte, de la Fédération de Russie et du Mexique. Les centres nationaux pour une production plus propre ont promu les projets auprès de leurs clients et, une fois les partenariats établis, ils ont suivi et validé leur performance.

En Égypte, un partenariat existe entre AKZO Nobel Powder Coatings SAE, fournisseur de peinture en poudre par procédé électrostatique et ABB Arab, fabricant d'équipements haute et basse tension, utilisateur industriel du produit chimique. Le produit d'AKZO Nobel est utilisé pour enduire les composants de l'équipement électrique d'ABB Arab. Dans le cadre du modèle de location de produits chimiques adopté, AKZO Nobel offre le service de revêtement au lieu de vendre ses produits chimiques de peinture en poudre. ABB Arab paie un tarif au mètre carré de produit final peint par jour. Ce tarif inclut la

poudre utilisée, la supervision de la ligne de peinture, qui comprend le transfert de savoir-faire sur les techniques d'application de la poudre, et le recyclage de ses déchets.

Les principaux avantages environnementaux de ce partenariat sont:

- Une réduction de la quantité de peinture en poudre utilisée dans les locaux d'ABB Arab, et donc une réduction de tous les impacts de la production de peinture en poudre sur l'environnement;
- Le recyclage des déchets de la peinture en poudre, qui auparavant étaient mis en décharge;
- L'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise ABB Arab, due à un contrôle plus efficace du processus de revêtement et à un meilleur entretien de la ligne de peinture en poudre;
- La réduction des impacts sur l'environnement, auparavant dus à un équipement mal entretenu.

En outre, les deux entreprises entretiennent désormais des relations commerciales à long terme.

G. Formulation conjointe d'une stratégie industrielle pour l'Arabie saoudite

Élément de programme: Services de coopération technique dans le domaine de la gouvernance industrielle.

Objectif: Améliorer les capacités décisionnelles des pouvoirs publics, du secteur privé et des institutions d'appui en matière de formulation, d'application et de suivi des stratégies, des politiques et des programmes industriels.

Aboutissement: Efficacité accrue des systèmes de gouvernance industrielle grâce au partenariat et à la concertation entre les secteurs public et privé.

Indicateurs de performance: Collaboration directe entre le Gouvernement et les autres partenaires dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie industrielle.

Dans son document de stratégie *Vision 2020*, l'Arabie saoudite s'engage à réduire sa dépendance au pétrole. Les revenus de l'industrie pétrolière serviront à bâtir une économie diversifiée, reposant principalement sur le secteur privé et la main-d'œuvre saoudienne hautement qualifiée. Dans le passage d'une économie fortement tributaire des ressources naturelles à une économie fondée sur les connaissances, le secteur manufacturier jouera un rôle d'une importance cruciale. L'ONUDI appuie les efforts du Gouvernement avec les stratégies de programme intégré visant à accroître la compétitivité et la diversification industrielles en Arabie saoudite.

Le document *Vision 2020* reconnaît que ses objectifs ambitieux ne peuvent être atteints que grâce à un dialogue intense entre les principaux partenaires de développement: les pouvoirs publics, en particulier le Ministère du commerce et de l'industrie, les entreprises privées et le système national d'innovation, y compris les universités et les instituts de recherche. Sur la base d'un bilan du secteur industriel établi par l'ONUDI, des entretiens et réunions ont été organisés avec tous les partenaires en vue de définir des concepts stratégiques pour le secteur. Ce processus progressif a été conduit par un comité directeur dans lequel tous les acteurs clés étaient représentés, pour assurer la continuité du dialogue.

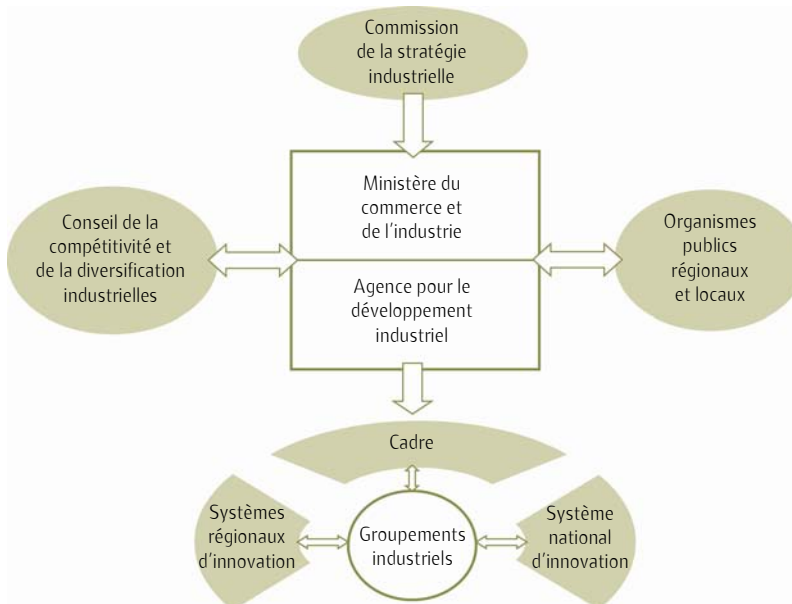
Ce processus a abouti à un projet de stratégie présenté par l'équipe de l'ONUDI chargée du projet à une réunion des partenaires présidée par le Ministre du commerce et de l'industrie. Le document de stratégie final, *Industrie 2020: partenaires dans la construction d'un futur industriel prometteur*, a été présenté au Gouvernement pour approbation en décembre. Ses piliers stratégiques consistent:

- À renforcer les capacités locales en matière de compétences techniques, de recherche-développement, de technologies de l'information et de la communication et de promotion de l'investissement;
- À créer un environnement commercial plus stimulant, en particulier pour les PME;
- À créer un système d'innovation industrielle au niveau national ainsi que dans les différentes régions du pays;
- À promouvoir les regroupements industriels;
- À renforcer le système de gouvernance industrielle aux niveaux national, régional et local (voir la structure à la figure 5) pour guider la mise en œuvre de la stratégie.

Un plan d'action comportant des programmes concrets pour chacun des piliers a été élaboré, avec un budget de 3,9 milliards de dollars. Les enseignements tirés de l'exécution de projets serviront à élaborer les activités liées à l'industrie du nouveau plan quinquennal qui commencera en 2010.

Le succès du processus de dialogue et de coopération entre les partenaires de développement, qui a conduit à l'élaboration d'*Industrie 2020*, peut être considéré comme un résultat important du programme intégré. Toutefois, d'autres aboutissements du processus méritent également d'être mentionnés: un plan pour la formation de groupements d'entreprises, publication d'une enquête statistique, améliorations du système de données industrielles, ateliers à l'intention des partenaires sur les nouvelles formes de gouvernance industrielle, et formation du personnel du Ministère du commerce et de l'industrie dans les domaines de l'analyse, de la formulation, de l'exécution et du suivi de politiques.

Figure 5. Organisation du système de gouvernance industrielle proposée dans *Industrie 2020*





Généralités sur l'ONUDI

A. Taille et structure de l'Organisation

L'ONUDI, créée en 1966, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985. Elle compte actuellement 172 États Membres.

Elle emploie 654 fonctionnaires au Siège et dans d'autres bureaux. En outre, elle recourt aux services de quelque 2 100 experts internationaux et nationaux pour des projets dans le monde entier. Le Directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella (Sierra Leone), a été nommé par la Conférence générale à sa onzième session (28 novembre-2 décembre 2005), et est entré en fonction le 8 décembre 2005.

La structure de l'Organisation est présentée à la figure 6 ci-après.

B. Objectif primordial de l'Organisation

L'objectif primordial de l'ONUDI est de promouvoir le développement industriel dans les pays en développement ou en transition. À cette fin, elle promeut aussi la coopération aux niveaux global, régional et national, de même qu'au niveau sectoriel.

C. Organes directeurs

L'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets.

Conférence générale

Les États Membres de l'ONUDI se réunissent tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui constitue l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale définit les principes directeurs et les orientations, approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI et nomme le Directeur général. Elle élit également les membres du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets. La onzième session de la Conférence générale a eu lieu du 28 novembre au 2 décembre 2005.

La douzième session se tiendra du 3 au 7 décembre 2007.

Conseil du développement industriel

Le Conseil du développement industriel compte 53 membres et examine la mise en œuvre du programme de travail et des budgets ordinaire et opérationnel et fait des recommandations à la Conférence générale au sujet des orientations générales et de la nomination du Directeur général. Le Conseil se réunit une fois pendant les années où la Conférence générale tient une session et deux fois les autres années. Les trente et unième et trente-deuxième sessions du Conseil du développement industriel ont eu lieu respectivement les 6 et 7 juin 2006, et du 29 novembre au 1^{er} décembre 2006.

La liste des membres actuels du Conseil est présentée à l'encadré 1.

Encadré 1. Membres actuels du Conseil du développement industriel		
Afghanistan	Fédération de Russie	Paraguay
Afrique du Sud	France	Pays-Bas
Algérie	Ghana	Pologne
Allemagne	Grèce	République arabe syrienne
Arabie saoudite	Guatemala	République de Corée
Autriche	Inde	République tchèque
Belgique	Indonésie	Royaume-Uni de Grande-
Bolivie	Iran (République islamique d')	Bretagne et d'Irlande du Nord
Brésil	Irlande	Sénégal
Burkina Faso	Italie	Slovaquie
Chili	Japon	Sri Lanka
Chine	Kenya	Suisse
Colombie	Luxembourg	Thaïlande
Côte d'Ivoire	Maroc	Tunisie
Cuba	Mexique	Turquie
Égypte	Nigéria	Ukraine
Espagne	Norvège	Uruguay
Éthiopie	Pakistan	Zimbabwe

Comité des programmes et des budgets

Le Comité des programmes et des budgets, qui comprend 27 membres, est un organe subsidiaire du Conseil. Il se réunit une fois par an pour aider le Conseil à élaborer et examiner le programme de travail, les budgets et d'autres questions financières. La vingt-deuxième session du Comité a eu lieu les 5 et 6 septembre 2006.

La liste des membres actuels du Comité est présentée à l'encadré 2.

Encadré 2. Membres actuels du Comité des programmes et des budgets		
Afrique du Sud	France	Pérou
Algérie	Grèce	Pologne
Allemagne	Guatemala	République de Corée
Autriche	Hongrie	République populaire
Burkina Faso	Iran (République	démocratique de Corée
Chine	islamique d')	Royaume-Uni de Grande-
Côte d'Ivoire	Italie	Bretagne et d'Irlande du Nord
Cuba	Japon	Suisse
Éthiopie	Mexique	Tunisie
Fédération de Russie	Pakistan	Turquie

D. Principaux documents d'orientation

- Le Plan de travail concernant le rôle et les fonctions futurs de l'ONUDI, adopté par le Conseil du développement industriel (IDB.17/Dec.2) et approuvé par la Conférence générale à sa septième session en 1997 (GC.7/Res.1), a servi de fondement à la transformation des structures et des programmes de l'ONUDI. Ce plan a concentré les activités de l'ONUDI dans deux domaines prioritaires, à savoir le renforcement des capacités industrielles et le développement industriel durable et moins polluant. L'Organisation doit entreprendre à la fois des activités de coopération technique et des activités de forum mondial dans ces domaines. Le plan demeure le fondement des activités de l'ONUDI.
- Reconnaissant qu'il est nécessaire que l'ONUDI adapte ses fonctions et ses priorités et oriente ses activités afin de tenir compte des réalités et des exigences nouvelles qu'impose l'évolution du contexte économique mondial, le Conseil du développement industriel a adopté à sa vingt-sixième session en 2002 les orientations stratégiques énoncées dans un document intitulé "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI" (IDB.26/Dec.7). Ces orientations, qui se veulent une contribution importante aux efforts déployés pour faire de l'ONUDI une organisation plus efficiente et plus efficace, répondent au souci de mieux cibler ses activités de coopération technique.

- La vision de l'avenir de l'Organisation est énoncée dans la vision stratégique à long terme (2005-2015), adoptée dans la résolution GC.10/ Res.2 de la Conférence générale à sa dixième session en 2005. Répondant aux priorités internationales en matière de développement, elle présente une vision réaliste des opérations axée autour de trois priorités thématiques:

Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, en promouvant la croissance industrielle dans les régions moins développées en mettant l'accent sur l'emploi et la génération de revenus, ainsi que sur le renforcement de la capacité institutionnelle et le développement des petites et moyennes entreprises;

Renforcement des capacités commerciales, en aidant les pays à créer et développer des capacités productives et commerciales, y compris la capacité de se conformer aux normes des marchés internationaux, nécessaire pour participer au commerce international;

Environnement et énergie, en privilégiant et en promouvant les sources d'énergie renouvelables, et en appuyant les programmes qui maximisent l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, ainsi que d'autres activités promouvant le développement industriel durable et contribuant à l'application des accords internationaux sur l'environnement.

E. L'ONUDI dans le monde

- En 2006, l'ONUDI a maintenu un réseau de bureaux extérieurs comprenant 12 bureaux régionaux et 16 bureaux de pays, dont certains couvrent plus d'un pays. Treize comptoirs de l'ONUDI sont devenus opérationnels depuis la signature de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2004.
- Un réseau de 15 bureaux de promotion des investissements et de la technologie et de 4 unités de promotion des investissements favorise les flux de technologies et d'investissements vers les pays en développement et en transition.
- En outre, on dénombre 34 centres nationaux pour une production plus propre créés par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 5 autres en cours de création et 9 centres internationaux de technologie qui en sont à différents stades de développement et qui travaillent en coopération étroite avec les bureaux de promotion des investissements et de la technologie.
- L'ONUDI a aussi des bureaux de liaison à Bruxelles (Union européenne), à Genève (Organisation des Nations Unies) et à New York (Organisation des Nations Unies).

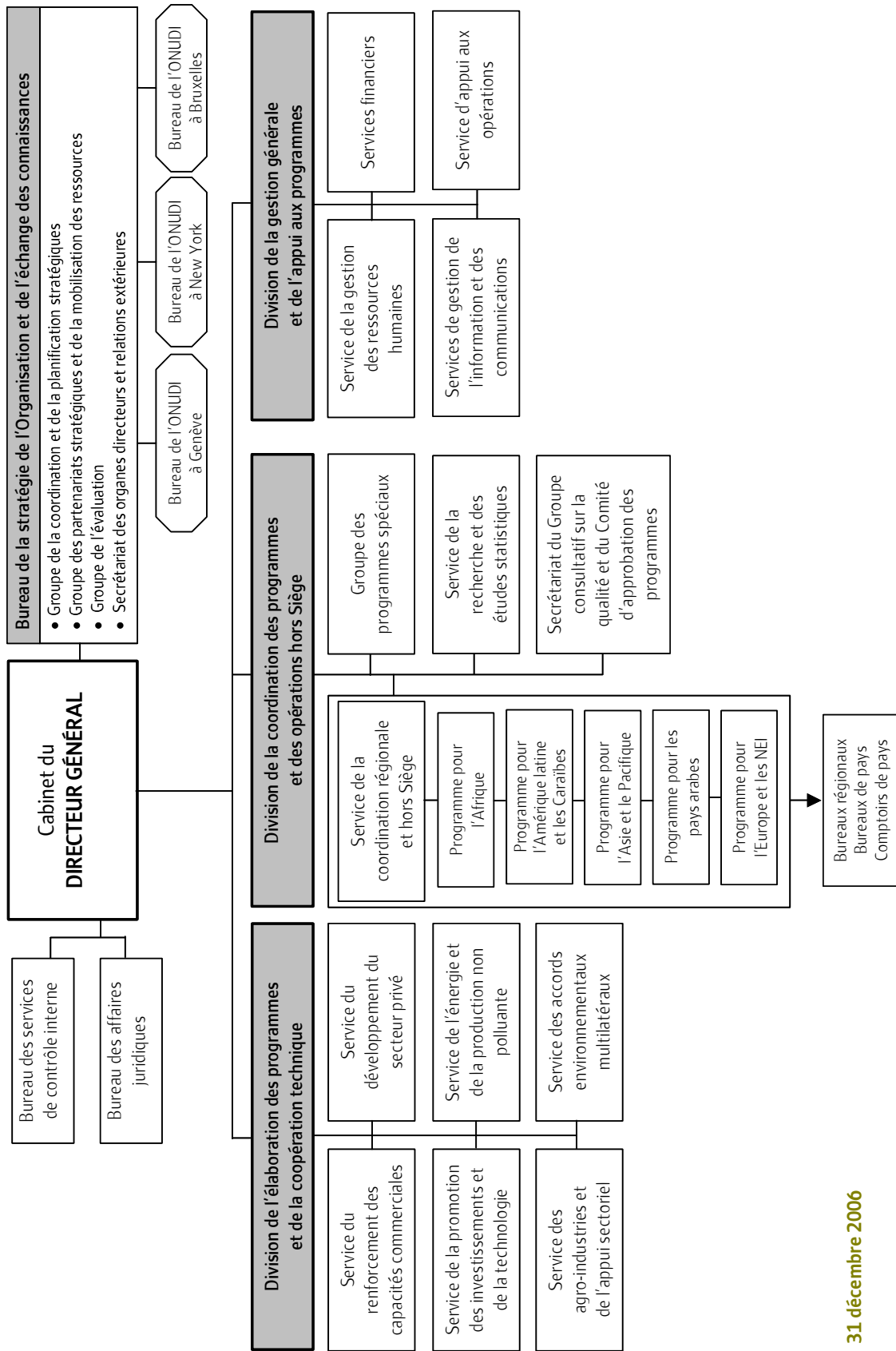
F. Budget et coopération technique

- Budget: le coût estimatif des opérations de l'ONU pour l'exercice biennal 2006-2007 est de 356 millions d'euros.
- La valeur totale des programmes et des projets de coopération technique en cours de l'ONU se chiffrait à 494,6 millions de dollars au 31 décembre 2006.
- En 2006, la valeur totale des activités de coopération technique a atteint le chiffre le plus élevé depuis 1993, soit 113,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 65 % par rapport au chiffre correspondant pour 2000. Ainsi, l'ONU consolide la tendance à la hausse de ses services de coopération technique.

États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Afghanistan	Érythrée	Malaisie	République populaire
Afrique du Sud	Espagne	Malawi	démocratique de
Albanie	Éthiopie	Maldives	Corée
Algérie	ex-République	Mali	République tchèque
Allemagne	yougoslave de	Malte	République-Unie de
Angola	Macédoine	Maroc	Tanzanie
Arabie saoudite	Fédération	Maurice	Roumanie
Argentine	de Russie	Mauritanie	Royaume-Uni de
Arménie	Fidji	Mexique	Grande-Bretagne et
Autriche	Finlande	Monaco	d'Irlande du Nord
Azerbaïdjan	France	Mongolie	Rwanda
Bahamas	Gabon	Monténégro	Saint Vincent-et-les
Bahreïn	Gambie	Mozambique	Grenadines
Bangladesh	Géorgie	Myanmar	Sainte-Lucie
Barbade	Ghana	Namibie	Saint-Kitts-et-Nevis
Bélarus	Grèce	Népal	Sao Tomé-et-Principe
Belgique	Grenade	Nicaragua	Sénégal
Belize	Guatemala	Niger	Serbie
Bénin	Guinée	Nigéria	Seychelles
Bhoutan	Guinée	Norvège	Sierra Leone
Bolivie	équatoriale	Nouvelle-Zélande	Slovaquie
Bosnie-	Guinée-Bissau	Oman	Slovénie
Herzégovine	Guyana	Ouganda	Somalie
Botswana	Haïti	Ouzbékistan	Soudan
Brésil	Honduras	Pakistan	Sri Lanka
Bulgarie	Hongrie	Panama	Suède
Burkina Faso	Inde	Papouasie-Nouvelle-	Suisse
Burundi	Indonésie	Guinée	Suriname
Cambodge	Iran (République	Paraguay	Swaziland
Cameroun	islamique d')	Pays-Bas	Tadjikistan
Cap-Vert	Iraq	Pérou	Tchad
Chili	Irlande	Philippines	Thaïlande
Chine	Israël	Pologne	Timor-Leste
Chypre	Italie	Portugal	Togo
Colombie	Jamahiriya arabe	Qatar	Tonga
Comores	libyenne	République arabe	Trinité-et-Tobago
Congo	Jamaïque	syrienne	Tunisie
Costa Rica	Japon	République	Turkménistan
Côte d'Ivoire	Jordanie	centrafricaine	Turquie
Croatie	Kazakhstan	République de Corée	Ukraine
Cuba	Kenya	République de	Uruguay
Danemark	Kirghizistan	Moldova	Vanuatu
Djibouti	Koweït	République	Venezuela
Dominique	Lesotho	démocratique du	(République
Égypte	Liban	Congo	bolivarienne du)
El Salvador	Libéria	République démocra-	Viet Nam
Émirats arabes	Lituanie	tique populaire lao	Yémen
unis	Luxembourg	République	Zambie
Équateur	Madagascar	dominicaine	Zimbabwe

Figure 6. Organigramme de l'ONU



31 décembre 2006

Liste des abréviations

A

AfriPANet	Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APE	accord de partenariat économique

B

BIPM	Bureau international des poids et mesures
------	---

C

CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CAO/FAO	conception assistée par ordinateur/fabrication assistée par ordinateur
CCI	Centre du commerce international (CNUCED/OMC)
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CE	Conformité européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission électrotechnique internationale
CFC	Fonds commun pour les produits de base
CNPP	centre national pour une production plus propre

F

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDI	Fonds de développement industriel
FEM	Fonds pour l'environnement mondial

G

GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
------	--

H

HACCP	systèmes d'analyse des risques aux points critiques
-------	---

I

IAF	International Accreditation Forum
ICAMT	Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication
IED	investissement étranger direct
ILAC	Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai
INDSTAT	base de données relative aux statistiques industrielles
ISO	Organisation internationale de normalisation

M

MDP	mécanisme pour un développement propre
MRA	arrangement de reconnaissance mutuelle
MS	module de services

N

NEI	nouveaux États indépendants (issus de l'ex-Union soviétique)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement

O

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIML	Organisation internationale de métrologie légale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OTC	obstacles techniques au commerce

P

PAD	autorisation d'engagement des dépenses pour un projet
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

R

REAP	Responsible Entrepreneurs Achievement Programme
------	---

S

SAARC	Association sud-asiatique de coopération régionale
SAO	substances appauvrissant la couche d'ozone
SDMX	Échange de données et de métadonnées statistiques
SPL	systèmes productifs locaux
SPS	mesures sanitaires et phytosanitaires

T

TIC	technologies de l'information et de la communication
-----	--

U

UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIT-T	Secteur de la normalisation des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications
UNOWA	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest

V

VIH/sida	virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
----------	---

W

WAITRO	Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique
--------	---



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne

Boîte postale 300, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone: (+43-1) 26026-0

Télécopieur: (+43-1) 2692669

Courrier électronique: unido@unido.org, Adresse Internet: <http://www.unido.org>